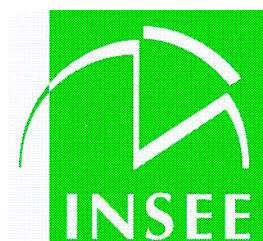


Direction des Statistiques Démographiques et Sociales

F1105
Estimation du nombre annuel
des individus pacsés
en France métropolitaine

Emma DAVIE

Document de travail



Institut National de la Statistique et des Études Économiques

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
Série des Documents de Travail
de la
DIRECTION DES STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES
Unité des Études Démographiques et Sociales

N°F1105

Estimation du nombre des individus pacsés en France métropolitaine

Emma Davie

(Division des Enquêtes et Études Démographiques)

Ces documents de travail ne reflètent pas la position de l'INSEE et n'engagent que leurs auteurs.
Working-papers do not reflect the position of INSEE but only their authors' views.

Résumé

L'Insee estime pour la première fois le nombre (le « stock ») de personnes pacsées en France métropolitaine (nombre de pacsés au 31 décembre), à partir des enquêtes revenus fiscaux et sociaux (ERFS), pour chaque année de 2003 à 2008. Ces enquêtes forment un système qui apparie chaque année l'enquête emploi avec les fichiers des déclarations d'impôt sur le revenu. L'ERFS est l'une des seules sources annuelles disponibles permettant de repérer les personnes pacsées (avec le tableau de composition du ménage (TCM) depuis 2009) ; ni l'enquête emploi seule ni le recensement ne donnent en effet d'information sur le Pacs. Ainsi, le statut conjugal déclaré à l'enquête emploi (célibataire, divorcé, veuf ou marié) ne permet pas de repérer des pacsés.

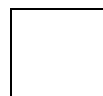
Dans un premier temps on examine les particularités de cette source au regard du statut conjugal. Les pacsés sont repérés dans cette étude à partir du statut des déclarants du foyer fiscal. Cinq statuts sont possibles pour le déclarant et son conjoint éventuel : pacsé, marié, divorcé, veuf et célibataire. Du fait de la différence entre les modalités de statut conjugal de l'ERFS et de l'enquête emploi, un individu pacsé, d'après sa déclaration fiscale (ERFS), peut dans le même temps déclarer être marié (ou célibataire, ou divorcé, ou veuf) à l'enquête emploi. En revanche, on ne peut être, dans une même déclaration fiscale, pacsé et célibataire, pacsé et veuf ou pacsé et divorcé. Un couple pacsé peut par ailleurs être non-cohabitant. Lorsqu'une personne fait 2 déclarations dans l'année, nous avons pris en compte la plus récente.

Dans un deuxième temps on examine les cas de valeurs manquantes du statut conjugal. Dans 7 % des cas, le statut conjugal n'est pas renseigné dans l'ERFS. Soit que ces personnes sont encore à la charge d'un déclarant, soit qu'elles n'ont pas de déclaration fiscale à laquelle elles sont rattachées. Il s'agit donc de leur imputer un statut conjugal. Les imputations s'appuient en premier lieu sur le statut matrimonial déclaré à l'enquête emploi et le cas échéant sur l'existence d'un éventuel conjoint et du statut conjugal figurant sur sa déclaration. 11 pacsés sont ainsi imputés pour l'exercice 2007, soit 10 034 individus. La très grande majorité d'imputation des valeurs manquantes impute le statut à « célibataire ».

On examine dans un troisième temps la cohérence des données de l'enquête avec celles des recensements, en ce qui concerne la structure par type de famille et la proportion d'individus en couple, selon l'âge et la région. Les structures par âge et par type de famille tirées de l'enquête RFS sont très proches de celles issues du recensement. En revanche les structures par région sont éloignées. Il ne faudra donc pas tirer de résultats régionaux sur les pacsés à partir de la simple enquête, mais privilégier l'exhaustif fiscal, qui n'a pas fait l'objet d'imputation des valeurs manquantes sur le statut conjugal.

On estime enfin le nombre de pacsés au 31 décembre 2009, en prenant comme base le stock au 31/12/2008 obtenu grâce à l'ERFS, en lui ajoutant le nombre de pacs conclus en 2009 selon les statistiques du ministère de la Justice, et en retranchant une estimation du nombre de dissolutions en 2009. Au 1^{er} janvier 2010, il y a en France métropolitaine un million de pacsés. La description de ces pacsés au regard de leurs caractéristiques sociodémographique (âge, catégorie sociale, nombre d'enfant du couple, sexe et nationalité du conjoint) est parue sous forme d'Insee Première et annexée au document de travail.

Mots-clés : Pacs, couple, enquête revenus fiscaux et sociaux.



Summary

In France, the “Pacte civil de solidarité” or PACS is a civil contract created in 1999 for both same-sex and different-sex couples. It is a new type of contract, joining the pre-existing ones of marriage and cohabitation.

For the first time, the Insee has calculated, for mainland France, the number of people, known as “pacsés”, who have entered into this new contract. The data is based on income surveys called *Enquêtes revenus fiscaux et sociaux* (ERFS surveys) for every year between 2003 and 2008. These surveys are based on combining data from the labour force survey and tax returns. ERFS surveys are the only source, available on an annual basis, which make it possible to identify “pacsés” (though data from household surveys, ie “the table of the occupants of the dwelling”, *Tableau des habitants du logement*, is also available since 2009). Neither labour force nor census surveys alone have this kind of information. Indeed, the labour force survey does not allow “pacsé” status to be recorded.

First, we examined the characteristics of the ERFS surveys regarding marital status. In this study, “pacsés” are identified thanks to the marital status recorded on their tax returns. Five different categories of marital status exist: “pacsé”, married, divorced, widowed and single. Since marital status is recorded differently in the labour force surveys and in the ERFS surveys, a “pacsé”, according to his/her tax return can be recorded as married (or single, divorced, or widowed) in the labour force survey. On a tax return, one cannot be recorded as “pacsé” and single at the same time, or “pacsé” and divorced or “pacsé” and widowed. Moreover, some “pacsé” couples do not live together in the same dwelling. When someone has two tax returns for one year, the most recent one is taken into account.

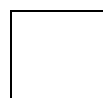
Secondly, we examined the missing values for marital status. 7% of people have no marital status recorded in the ERFS surveys, because they are at someone else’s charge, or because they were not matched with a tax return. Calculation of these missing values was based first on the marital status reported in the labour force survey and sometimes also on the presence of a spouse and his/her marital status as recorded on his/her tax return. 11 “pacsés” were imputed this way for the year 2007, i.e. 10 034 people. The majority of missing values are recorded as “single”.

Thirdly, we examined the correspondence between ERFS survey data and census data, regarding the family type structure and the percentage of people living together as a couple, according to age and region of residence. Family type structures were found to be very similar in the two sources. However, a significant level of regional variation was discovered; an accurate picture of the regional distribution of “pacsés” cannot be obtained from the ERFS surveys alone. The “Exhaustif fiscal” returns, which do not have the problem of missing values for marital status, should be preferred for region studies.

Finally, we estimated the number of people who were “pacsés” on December 31st, 2009. The estimation is based on the number of “pacsés” for December 31st, 2008 (available thanks to the ERFS surveys). We then added the number of PACS entered into in 2009 (obtainable from Justice ministry statistics) and subtracted an estimation of the number of Pacs contracts terminated in 2009. On January 1st, 2010 there were one million “pacsés” in mainland France. Their description and profile regarding socio-demographic characteristics (age, social category, number of children, sex, and spouse’s nationality) was published as an “*Insee Première*” article, and is reproduced in the appendices of this document.

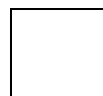
Key-words :

Pacs, contract, couple, France, income surveys



Sommaire :

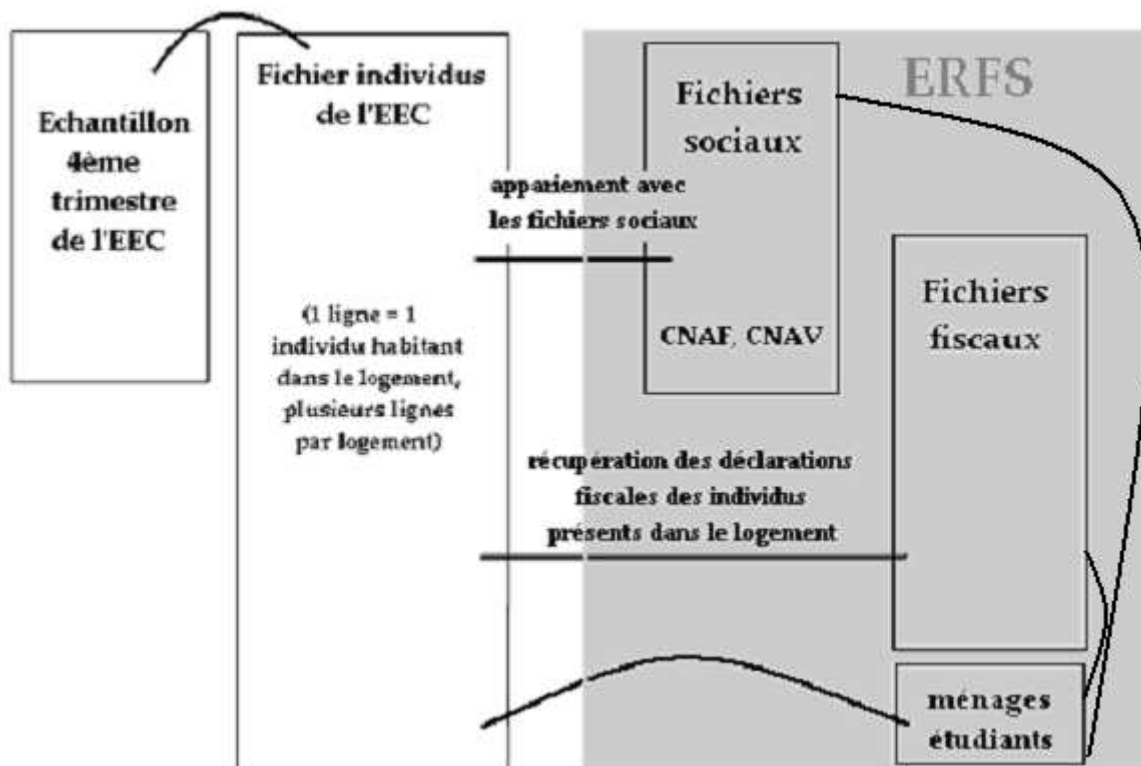
1 - PRÉSENTATION DES DONNÉES DE L'ENQUÊTE REVENUS FISCAUX ET SOCIAUX.....	page 6
A - Construction de l'enquête revenus fiscaux et sociaux à partir de l'enquête emploi	page 6
B - Repérage des pacsés à partir des déclarations fiscales.....	page 6
2 - IMPUTATIONS DES VALEURS MANQUANTES	page 8
A - Personnes de 18 ans ou plus, à charge.....	page 8
B - Personnes de 18 ans ou plus qui ne sont pas à charge et vivent sans conjoint cohabitant.....	page 9
C - Individus vivant en couple dont la déclaration fiscale du conjoint est connue.....	page 11
D - Individus vivant en couple, dont on n'a pas la déclaration d'impôt du conjoint	page 11
3 - RÉSULTAT FINAL DES CORRECTIONS.....	page 14
4 - COMPARAISONS AVEC LES DONNÉES DU RECENSEMENT.....	page 15
A - Structure par type de famille	page 15
B - Proportion d'individus en couple	page 15
C - Proportion d'individus mariés.....	page 19
D - Répartition de la population par diplôme	page 20
5 - COMPARAISONS AVEC LES DONNÉES DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE	page 21
A - Comparaison des valeurs passées	page 21
B - Estimation du nombre de pacsés au 31/12/2009.....	page 22
6 - ANNEXES :	
Données détaillées et complémentaires du ministère de la justice	page 23
Portrait des pacsés (Insee Première n°1336).....	page 24
Programmes SAS d'imputation.....	page 28



1 - PRÉSENTATION DES DONNEES DE L'ENQUÊTE REVENUS FISCAUX ET SOCIAUX

A - Construction de l'enquête « revenus fiscaux et sociaux » à partir de l'enquête Emploi

Pour étudier les personnes pacsées, on se base sur les enquêtes « revenus fiscaux et sociaux » (ERFS). L'ERFS est l'une des seules sources annuelles disponibles permettant de repérer les personnes pacsées (avec le TCM depuis 2009) ; ni l'enquête emploi seule ni le recensement ne donnent d'information sur le Pacs. ERFI porte sur la seule année 2005. L'ERFS repose sur l'échantillon de la vague du quatrième trimestre de l'enquête emploi en continu (EEC) qui est ensuite apparié avec les fichiers fiscaux et les données CNAF, CNAV et CCMSA (schéma). Il y a ainsi 85 668 personnes dans l'ERFS 2007, représentant 60 555 350 personnes vivant en ménage ordinaire (tableau 1).

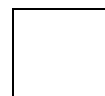


Lecture : L'échantillon du 4^{ème} trimestre de l'enquête emploi est apparié avec les données fiscales et les données sociales. Les individus présents dans l'ERFS sont ceux pour lesquels au moins un des appariements a fonctionné : ceux qui ont une déclaration fiscale, ceux pour lesquels des données CNAF/CNAV ont été retrouvées ou ceux qui habitent dans un logement où une déclaration fiscale ou des données sociales ont été retrouvées. Les ménages étudiants sont également conservés de l'enquête emploi (personne de référence étudiante) même si aucun appariement n'a été validé.

B - Repérage des pacsés à partir des déclarations fiscales

Le fichier des individus de l'ERFS regroupe tous les individus du ménage enquêté par l'enquête emploi, y compris les enfants qui habitent dans le logement, et associe à chacun les déclarations fiscales le concernant le cas échéant. Il peut donc y avoir plusieurs déclarations fiscales dans un même ménage, ces déclarations portant chacune sur des individus qui vivent dans le même logement et sont rattachés à la même taxe d'habitation et appartiennent à ce qu'on peut appeler un « ménage fiscal ». En revanche, les individus qui appartiennent à un ménage fiscal mais qui n'habitent pas avec le ménage enquêté par l'EEC (étudiant à charge par exemple) ne sont pas dans le fichier de l'ERFS.

L'identifiant de la déclaration fiscale est le même pour tous les individus du ménage fiscal. Dans cet identifiant, une lettre définit la situation « conjugale » du déclarant (et de son éventuel conjoint marié ou pacsé) : la lettre « O » est utilisée pour les pacsés. « C » signifie « célibataire non pacsé », de même que « M » signifie « marié non pacsé », « D » « divorcé non pacsé » et « V » « veuf non pacsé ». Si la personne a changé de situation au cours de l'année, sa situation conjugale la plus récente est prise en compte.



Cas des personnes à charge dans les déclarations fiscales

Dans la législation fiscale, les personnes à charge peuvent être les enfants légitimes ou recueillis âgés de moins de 18 ans au 1^{er} janvier ; les enfants handicapés quel que soit leur âge s'ils sont hors d'état de subvenir à leur besoin, les personnes invalides autres que les enfants des déclarants si elles vivent en permanence dans le logement et si elles sont titulaires de la carte d'invalidité d'au moins 80 % sans condition d'âge ni de revenus. Il y a aussi le cas des rattachements d'enfants majeurs ou mariés ou liés par un PACS : les moins de 21 ans (ou moins de 25 ans s'ils sont étudiants), les enfants majeurs devenus orphelins de mère et de père après leur majorité à condition qu'ils résident dans le logement, les enfants mariés, ou chargés de famille ou liés par un Pacs (qui doivent alors être rattachés avec leurs enfants, et, s'ils sont mariés ou pacsés avec leur conjoint).

Dans l'enquête ERF5, les personnes à charge sont repérées grâce à la modalité « PAC » (personne à charge) de la variable PERSFIP¹. Elles sont 21 355 et représentent près de 15 millions d'individus (tableau 1). Par construction du fichier de l'ERFS, ces personnes à charge ont le même identifiant de déclaration que les déclarants qui les ont à charge. Leur situation conjugale ne peut donc pas être extraite de cet identifiant comme pour les personnes déclarantes (et leurs éventuels conjoints mariés ou pacsés). Sur ces 21 355 personnes à charge, 18 003 ont moins de 18 ans, soit 86 %. Elles n'interviennent pas dans le calcul des personnes pacsées car on ne peut se pacser qu'à partir de sa majorité. Les 14 % restant, soit 3 352 personnes, ont 18 ans ou plus, sont rattachées au foyer fiscal de leurs parents et peuvent a priori être pacsées ou mariées.

Cas des personnes dont on n'a pas retrouvé la déclaration fiscale

Il existe par ailleurs 3 808 personnes dans l'ERFS dont on n'a pas retrouvé la déclaration fiscale (l'appariement de l'enquête emploi avec la source fiscale n'a pas fonctionné). Malgré l'absence de déclaration fiscale, ces personnes sont dans l'ERFS par exemple parce que l'Insee a en ce qui les concerne des données issues de la CNAF ou de la CNAV, ou des données fiscales ou sociales de leur conjoint, ou d'une personne du ménage auquel ils appartiennent. Mais on n'a pas identifié pour eux de données dans les sources CNAF/CNAV permettant d'approcher le statut matrimonial.

Dans ces deux cas (personnes de 18 ans ou plus, à charge, rattachées à une déclaration fiscale ; personnes de 18 ans ou plus, non à charge, mais dont on n'a pas retrouvé de déclaration fiscale) le statut conjugal est indéterminé. Ces cas doivent être traités comme de la non-réponse partielle à l'ERFS.

Au total, dans l'ERFS 2007 et avant imputation de cette non-réponse sur la situation conjugale, le nombre de déclarants ou conjoints de déclarants pacsés selon leur déclaration fiscale est de 627, ce qui représente 508 027 individus (tableau 1)².

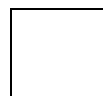
Tableau 1 : Situation conjugale des individus présents dans l'ERFS selon leur déclaration fiscale

Situation conjugale	Tous âges confondus			Personnes de 18 ans ou plus		
	Effectif dans l'ERFS	Effectif pondéré	En %	Effectif dans l'ERFS	Effectif pondéré	En %
Mariés (non pacsés)	34 366	23 348 956	38,6 %	34 366	23 348 956	49,6 %
Célibataires (non pacsés)	15 100	11 405 736	18,8 %	15 100	11 405 736	24,2 %
Divorcés (non pacsés)	5 674	4 197 901	6,9 %	5 674	4 197 901	8,9 %
Veufs (non pacsés)	5 038	3 487 494	5,8 %	5 038	3 487 494	7,4 %
Pacsés	627	508 027	0,8 %	627	508 027	1,1 %
Personnes à charge	21 355	14 962 065	24,7 %			
<i>dont âgés de moins de 18 ans</i>	18 003	12 871 005				
<i>dont âgés de 18 ans ou plus</i>	3 352	2 091 060		3 352	2 091 060	4,4 %
Indéterminée	3 808	2 645 171	4,4 %			
<i>dont âgés de moins de 18 ans</i>	927	586 759	1,0 %			
<i>dont âgés de 18 ans ou plus</i>	2 881	2 058 412	3,4 %	2 881	2 058 412	4,4 %
Total	85 668	60 555 350	100 %	67 038	47 097 586	100,0%

Champ : France métropolitaine, personnes en ménage ordinaire, âge au 1/1/2008. Source : ERF5 2007

¹ Cette variable n'est remplie que si une déclaration fiscale a pu être attribuée à la personne.

² Les pondérations utilisées sont celles de l'ERFS 2007. Chaque personne d'un ménage a la même pondération, celle du ménage. Les déclarant ou conjoints de déclarant non enquêtés dans l'enquête Emploi ne sont pas pris en compte.



2 - IMPUTATIONS DES VALEURS MANQUANTES

En 2007, sur 85 668 personnes de l'ERFS, 25 163 n'ont aucun renseignement sur le statut « conjugal » tiré de la déclaration fiscale, dont 6 233 ont 18 ans ou plus. Cela représente 4,1 millions d'individus sur 60,5 millions, soit 6,9 %. Pour eux, les variables de revenus sont imputées par la division « Revenus et Patrimoine des Ménages » en fonction des déclarations de revenu des répondants et des caractéristiques socio-économiques des non-répondants. Mais la variable décrivant la situation conjugale n'est pas imputée à cette occasion. Il s'agit alors pour la division « Enquêtes et Études Démographiques » d'imputer une situation conjugale à ces 6 233 personnes en incluant la possibilité d'imputer la valeur « pacsé ». La situation conjugale, incluant le Pacs, ne peut être récupérée à partir de l'enquête emploi car la modalité « pacsé » ne figure pas parmi les réponses possibles à la situation matrimoniale. Par ailleurs, certaines personnes pacsées peuvent s'y déclarer célibataires, d'autres mariés etc.

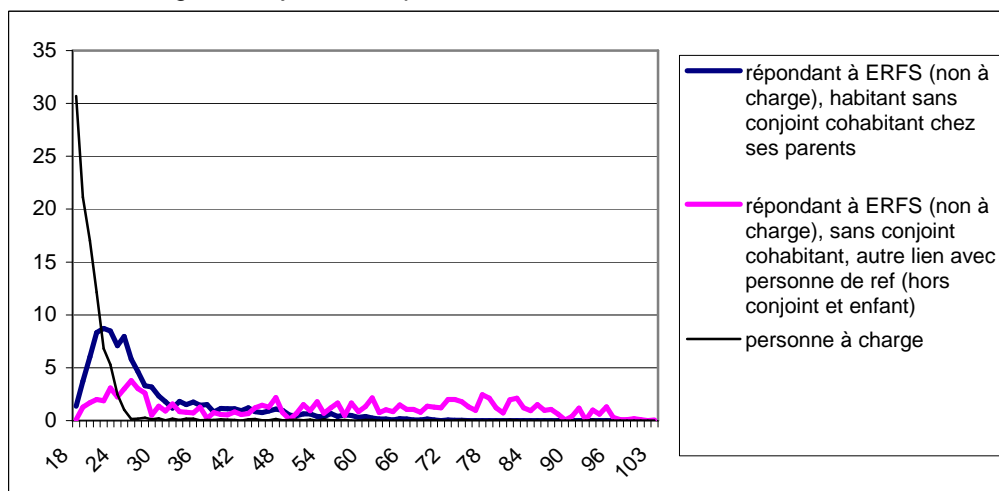
Selon la structure du ménage de l'individu dont la situation conjugale est manquante dans l'ERFS, selon ce qu'il répond à l'enquête emploi à propos de sa situation conjugale et selon ce que répond son éventuel conjoint à l'ERFS, l'imputation de la situation conjugale se fait différemment.

A - Personnes de 18 ans ou plus, à charge

3 352 personnes de 18 ans ou plus sont rattachées à la déclaration d'une personne les ayant à charge. Ces personnes à charge sont principalement étudiantes (67 %). Cette part d'étudiants atteint 78 % pour les personnes à charge de 18 ans. La quasi-totalité des personnes à charge (99,8 %) vivent sans conjoint cohabitant (selon la variable NOICON de l'EEC), et 97 % d'entre eux ont entre 18 et 25 ans.

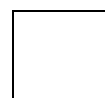
Pour imputer leur situation conjugale à partir de personnes dont on a la déclaration, il est délicat de retenir comme population de référence celle de l'ensemble des personnes de 18 ans ou plus, vivant sans conjoint cohabitant, et qui ne soit ni personne de référence du ménage ni conjoint d'une personne de référence. En effet ces populations n'ont pas du tout la même structure par âge, ni par statut d'activité (étudiant/actif) que les personnes à charge (graphique 1). Par exemple, pour les 18 ans ou plus, tandis que 97 % des personnes à charge ont moins de 26 ans, ce n'est le cas que pour 52 % des personnes rattachées à une déclaration fiscale, non à charge et vivant sans conjoint chez leurs parents, et de 15 % des personnes rattachées à une déclaration fiscale, non à charge et vivant sans conjoint chez des personnes qui ne sont pas leurs parents. De même, tandis que 67 % des personnes à charge de 18 ans ou plus sont étudiantes, ce n'est le cas que de 4 % des personnes rattachées à une déclaration fiscale, non à charge et vivant sans conjoint chez leurs parents, et de 2 % des personnes rattachées à une déclaration fiscale, non à charge et vivant sans conjoint chez des personnes qui ne sont pas leurs parents. Parmi ces populations de personnes rattachées à une déclaration fiscale et non à charge, de 18 ans ou plus, vivant chez une personne de référence du ménage (leurs parents ou non), les pacsés n'en représentent par ailleurs que 0,2 %.

Graphique 1 : Répartition par âge des personnes de 18 ans ou plus, qui ne sont ni personnes de référence du ménage ni conjoint de la personne de référence.



Source : ERFS 2007

Champ : France métropolitaine, population des ménages, âge au 1/1/2008.



Pour imputer la situation conjugale des personnes à charge il semble alors préférable, par souci de simplicité, de se rapprocher de celles des étudiants de 18 ans et plus qui font une déclaration fiscale et qui vivent sans conjoint cohabitant. Cette population peut en effet être considérée comme très proche de celle que l'on veut imputer. En 2007, aucun pacsé n'est observé parmi cette population. On impute alors la situation des personnes à charges à partir de leur propre déclaration à l'enquête emploi (tableau 2).

Tableau 2 : Imputation de la situation des personnes à charge de 18 ans ou plus.

	Situation de départ	Résultat après correction	
	Nombre de personnes de situation indéterminée	Célibataire	Marié
Observations (total non pondéré)	3 352*	3 346	6
Effectifs (total pondéré)	2 091 060	2 087 839	3 221

Champ : France métropolitaine, personnes en ménage ordinaire âgées de moins de 18 ans, âge au 1/1/2008.
Source : ERFS 2007

* sur ces 3 352 personnes, 11 personnes seulement vivent en couple (soit 0,3 %). Après imputation, 10 sont célibataires et 1 est mariée. Les 5 autres mariés ne vivent pas en couple.

B - Personnes de 18 ans ou plus qui ne sont pas à charge et vivent sans conjoint cohabitant

Pour savoir si un individu déclare vivre sans conjoint cohabitant, la variable NOICON de l'EEC est utilisée ; si elle est à blanc, l'individu vit sans conjoint cohabitant.

Dans le cas qui nous occupe, ces individus, qui ne sont pas des personnes à charge, n'ont pas de déclaration fiscale. Ils se trouvent dans l'ERFS parce qu'ils habitent dans un ménage où il existe une déclaration fiscale ou des données CNAF/CNAV, ou du fait de l'appariement de leur situation avec les données CNAF ou CNAV, ou dans le cas d'un « ménage » étudiant (tableau 3). D'après les renseignements tirés de l'enquête emploi, ces individus sont plutôt jeunes (80 % ont moins de 25 ans), diplômés (40 % ont le baccalauréat) et se déclarent majoritairement célibataires (91 %).

Tableau 3 : Distribution des cas de personnes sans conjoint cohabitant dans le logement et sans déclaration fiscale

	TOTAL	Il existe une déclaration fiscale dans le ménage	Données issues de la CNAF uniquement	Ménage étudiant
Observations (total non pondéré)	2 012	977	801	234
Effectifs (total pondéré)	1 437 184	652 807	600 228	184 149

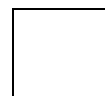
Champ : France métropolitaine, personnes en ménage ordinaire de 18 ans et plus (âge au 1/1/2008), vivant sans conjoint cohabitant.

Source : ERFS 2007

Ces cas ne recouvrent pas celui d'un ménage de deux personnes en couple dont aucune des deux n'aurait rempli de déclaration fiscale. En effet, dans ce cas, l'EEC renseigne qu'il s'agit d'un ménage de deux personnes (la variable « NOICON » n'est pas à blanc).

Certains individus qui vivent sans conjoint cohabitant dans un logement peuvent être pacsés³. De fait, **parmi les personnes rattachées à une déclaration fiscale et non à charge, 2,6 % des pacsés ne vivent pas en couple dans le ménage**. Il faut donc imputer à ceux pour qui on n'a pas de déclaration fiscale une situation conjugale et ne pas se contenter de récupérer celle déclarée à l'enquête emploi, où la modalité « pacsé » n'est pas prévue.

³ La loi stipule du 15 novembre 1999 cependant que « Les personnes qui concluent un pacte civil de solidarité en font la déclaration conjointe au greffe du tribunal d'instance dans le ressort duquel elles fixent leur résidence commune » (art. 515-3 du code civil). Cette loi a été assouplie par celle du 24 novembre 2009 suite à laquelle l'article 515-3 est devenu « Les personnes qui concluent un pacte civil de solidarité en font la déclaration conjointe au greffe du tribunal d'instance dans le ressort duquel elles fixent leur résidence commune ou, en cas d'empêchement grave à la fixation de celle-ci, dans le ressort duquel se trouve la résidence de l'une des parties »



Afin d'imputer la situation conjugale à ces individus :

- La population des 18 ans et plus vivant sans conjoint cohabitant est divisée en quatre strates en fonction de leur âge (18-34 ans ; 35 ans et plus) et de leur diplôme (inférieur au baccalauréat ; baccalauréat ou plus). Ces variables sont très discriminantes sur le fait d'être pacsé ou non.
- Le pourcentage de pacsés chez les répondants (personnes rattachées à une déclaration fiscale et non à charge) est calculé pour les quatre strates à partir des effectifs pondérés (tableau 4a). Pour chacune des strates on applique ces pourcentages aux effectifs pondérés des non-répondants (sans déclaration fiscale), ce qui donne un effectif pondéré cible de pacsés. On trie aléatoirement les individus dans chaque strate de non-répondants et on attribue la situation conjugale des premiers individus de cette liste à « pacsés » jusqu'à ce que la somme des poids soit égale à l'effectif pondéré cible. 4 observations, représentant 2 000 personnes, sont ainsi imputées à « pacsé » (tableau 4b). La situation des autres non-répondants sans conjoint cohabitant est récupérée à partir de leur déclaration à l'EEC (tableau 5).

Tableau 4a : Proportion de pacsés parmi les répondants à l'ERFS sans conjoint cohabitant

AGE	DIPLOME	Observations		Effectifs	
		(total non pondéré)	(total pondéré)	nb pacsés	% pacsés
18-34 ans	< bac	2 060	1 459 457	886	0,06%
35 et +	< bac	9 799	7 075 870	5 860	0,08%
18-34 ans	bac ou sup	2 830	2 162 278	4 117	0,19%
35 et +	bac ou sup	3 469	2 661 587	2 409	0,09%
Ensemble	Ensemble	18 158	13 359 192	13 272	0,10%

Champ : France métropolitaine, personnes en ménage ordinaire de 18 ans et plus (âge au 1/1/2008), vivant sans conjoint cohabitant.

Source : ERFS 2007

Tableau 4b : Calcul du nombre de pacsés parmi les non-répondants à l'ERFS, sans conjoint cohabitant

AGE	DIPLOME	% de pacsés parmi les répondants	Effectifs de non répondants (total pondéré)	Effectifs cible pondérés de pacsés	Effectifs pondérés de pacsés après imputation	Nombre d'observations imputées
18-34 ans	< bac	0,06%	395 115	240	253	1
35 et +	< bac	0,08%	162 699	135	127	1
18-34 ans	bac ou sup	0,19%	838 582	1 597	1 567	2
35 et +	bac ou sup	0,09%	40 788	37	0	0
Ensemble	Ensemble	0,10%	1 437 184	2 009	1 947	4

Champ : France métropolitaine, personnes en ménage ordinaire de 18 ans et plus (âge au 1/1/2008), vivant sans conjoint cohabitant.

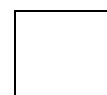
Source : ERFS 2007

Tableau 5 : Imputation de la situation conjugale aux non répondants à l'ERFS, sans conjoint cohabitant

	Situation en prenant statut EEC		Résultat après correction	
	Observations (total non pondéré)	Effectifs (total pondéré)	Observations (total non pondéré)	Effectifs (total pondéré)
Marié	67	49 430	67	49 430
Célibataire (non pacsé)	1 801	1 294 454	1 798	1 292 634
Divorcé (non pacsé)	51	30 569	50	30 442
Veuf (non pacsé)	93	62 731	93	62 731
Pacsé	-	-	4	1 947
Total non-répondants	2 012	1 437 184	2 012	1 437 184

Champ : France métropolitaine, personnes en ménage ordinaire de 18 ans et plus (âge au 1/1/2008), vivant sans conjoint cohabitant.

Source : ERFS 2007



C - Individus vivant en couple dont la déclaration fiscale du conjoint est connue

Les personnes en couple sont les personnes qui vivent en couple dans le même logement. Pour savoir si un individu déclare avoir un conjoint, la variable NOICON de l'EEC est utilisée ; si elle est remplie, l'individu est en couple avec la personne désignée comme étant le conjoint.

Ce cas de non-réponse à imputer se présente lorsque l'individu d'un ménage fiscal ERFS n'a pas de déclaration fiscale mais que celle de son conjoint est renseignée (en cas de déclarations séparées par exemple). Les données ERFS du conjoint sont remplies, y compris la situation conjugale pouvant donc inclure la valeur « pacsé », alors que pour l'individu dont on cherche à imputer la situation conjugale, seules les caractéristiques issues de l'EEC peuvent être utilisées. Ils sont 503 et représentent 376 000 individus. Selon leurs réponses à l'EEC, ces individus sont jeunes (75 % ont moins de 40 ans), très diplômés (50 % sont bacheliers ou diplômés du supérieur), viennent surtout de la région parisienne et se déclarent essentiellement célibataires. Un conjoint marié ou pacsé devrait être sur la déclaration commune du foyer fiscal, pourtant dans ce cas, seul un des conjoints est rattaché à une déclaration. Deux cas de figure se présentent pour expliquer cela : soit le conjoint est marié/pacsé mais avec quelqu'un d'autre, soit les informations de l'EEC et des données fiscales sont incohérentes pour une autre raison et l'appariement n'a pas fonctionné.

Comme la situation conjugale du conjoint est renseignée dans l'ERFS, on s'en inspire pour imputer une situation à la personne pour laquelle aucune déclaration fiscale n'a été retrouvée. Cela permet d'éviter par exemple d'avoir un couple de conjoints dont l'un est marié et l'autre non (même si ce cas, rare, est théoriquement possible, comme par exemple une personne séparée, mais pas encore divorcée et qui vit en couple avec quelqu'un d'autre). Si le conjoint est marié selon l'ERFS, l'individu est imputé à « marié ». Si le conjoint est pacsé, l'individu est imputé à « pacsé ». Si le conjoint est célibataire, divorcé ou veuf, on récupère sa déclaration à l'enquête emploi (tableau 6). Avec cette imputation, des personnes pour lesquelles on n'a pas retrouvé la déclaration fiscale dans l'ERFS, déclarant à l'enquête emploi être mariées mais ayant un conjoint qui déclare à l'ERFS être célibataire sont imputées dans l'ERFS à « mariées ». En 2007, il ne s'est trouvé aucun cas d'imputation à « pacsé » mais cette imputation rend ce cas possible, alors que la simple reprise de la déclaration à l'enquête emploi ne le permet pas.

Tableau 6 : Imputation de la situation conjugale aux personnes non-répondantes en couple dont le conjoint a une déclaration d'impôt

	Situation en prenant statut EEC		Résultat après correction	
	Observations (total non pondéré)	Effectifs (total pondéré)	Observations (total non pondéré)	Effectifs (total pondéré)
Marié	64	43 923	64	43 923
Célibataire (non pacsé)	376	291 277	376	291 277
Divorcé (non pacsé)	15	10 011	15	10 011
Veuf (non pacsé)	48	30 801	48	30 801
Pacsé	-	-	0	0
Total non-répondants	503	376 012	503	376 012

Champ : France métropolitaine, personnes en ménage de 18 ans et plus (âge au 1/1/2008), vivant en couple.
Source : ERFS 2007

D - Individus vivant en couple, dont on n'a pas la déclaration fiscale du conjoint

Les personnes en couple sont les personnes qui vivent en couple dans le même logement. Pour savoir si un individu déclare avoir un conjoint, la variable NOICON de l'EEC est utilisée ; si elle est remplie, l'individu est en couple avec la personne désignée comme étant le conjoint.

366 individus en couple sont sans déclaration fiscale (donc sans statut de pacsé) et ont un conjoint qui n'a pas non plus de déclaration fiscale, ce qui représente 245 000 personnes (tableau 7).

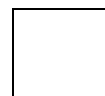


Tableau 7 : Distribution des cas de personnes sans déclaration fiscale, en couple, et dont le conjoint n'a pas non plus de déclaration d'impôt

	TOTAL	Il existe une déclaration fiscale dans le ménage	Données issues de la CNAF uniquement	Ménage étudiant
Observations (total non pondéré)	366	66	290	10
Effectifs (total pondéré)	245 216	38 948	197 522	8 746

Champ : France métropolitaine, personnes en ménage ordinaire ménage de 18 ans et plus (âge au 1/1/2008), vivant en couple.
Source : ERFS 2007

Selon les renseignements disponibles dans l'enquête emploi, les profils des personnes en question sont différents selon les cas :

- Il existe une déclaration fiscale dans le ménage : ce sont, selon leurs déclarations à l'enquête emploi, des personnes relativement âgées (75 % ont plus de 45 ans), peu diplômées (41 % n'ont aucun diplôme) et qui se déclarent surtout mariées (79 %).
- Il existe des données CNAF uniquement : ce sont plus souvent que la moyenne des hommes, ils sont jeunes (70 % ont moins de 40 ans), peu diplômés (23 %) ou bacheliers (26 %). Un quart vient de la région parisienne, ils se déclarent essentiellement célibataires (48 %) ou mariés (50 %).
- Ménage étudiant : ce sont également plus souvent des hommes, jeunes (tous ont moins de 30 ans), et très diplômés (77 % sont bacheliers ou diplômés du supérieur). Un quart vient de la région parisienne. Tous se déclarent célibataires à l'EEC.

Comme dans le cas B (individus vivant sans conjoint cohabitant), l'imputation se fait sur toute la population des non-répondants (sans déclaration fiscale) de 18 ans ou plus; on ne se limite pas aux individus non-mariés de l'enquête emploi. En effet, **parmi les répondants à l'ERFS (rattachés à une déclaration fiscale et non à charge), une part non négligeable (8 %) de personnes qui se déclarent pacsées dans leur déclaration fiscale se déclarent en fait mariées dans l'EEC.** L'imputation de la situation conjugale dans la non-réponse à l'ERFS va tenir compte de ce fait et va donc « écraser » la réponse à l'enquête emploi dans le cas d'une imputation à « pacsé ». Aucune différence n'est faite entre les trois groupes ci-dessus. On tient en revanche compte de leur âge pour imputer la non-réponse, mais afin de ne pas multiplier le nombre de strates et garder un nombre suffisant d'individus dans chacune d'elles, le diplôme ou la CS n'ont pas été retenus comme critères de formation des strates.

L'imputation se fait suivant la même méthode que pour les personnes vivant sans conjoint cohabitant. La population des 18 ans et plus (âge de l'EEC) en couple est divisée en deux strates en fonction de la classe d'âge : 18-34 ans et 35 ans et plus. 7 observations sont ainsi imputées à « pacsé », soit 8 000 personnes (tableaux 8a et 8b). Les individus qui ne sont pas imputés à « pacsé » reprennent leur situation déclarée à l'enquête emploi (tableau 9).

Tableau 8a : Proportion de pacsés parmi les répondants à l'ERFS en couple cohabitant

AGE	Observations (total non pondéré)	Effectifs (total pondéré)	Dont pacsés	% pacsés
18-34 ans	7 315	5 799 006	318 894	5,50%
35 et +	35 332	23 789 916	175 861	0,74%
Ensemble	42 647	29 588 922	494 755	1,67%

Tableau 8b : Calcul du nombre de pacsés parmi les non-répondants à l'ERFS en couple, et dont le conjoint n'a pas non plus de déclaration d'impôt

AGE	% de pacsés parmi les répondants	Effectifs de non répondants (total pondéré)	Effectifs cible pondérés de pacsés	Effectifs pondérés de pacsés après imputation	Nombre d'observations imputées
18-34 ans	5,50%	130 178	7 159	7 241	6
35 et +	0,74%	115 038	850	846	1
Ensemble	1,67%	245 216	8 009	8 087	7

Tableaux 8a et 8b : Champ : France métropolitaine, personnes en ménage ordinaire, de 18 ans et plus (âge au 1/1/2008), vivant en couple.
Source : ERFS 2007

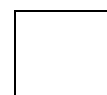
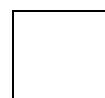


Tableau 9 : Imputation de la situation conjugale aux non répondants à l'ERFS, en couple, et dont le conjoint n'a pas non plus de déclaration d'impôt

	Situation en prenant statut EEC		Résultat après correction	
	Observations (total non pondéré)	Effectifs (total pondéré)	Observations (total non pondéré)	Effectifs (total pondéré)
Marié	195	130 040	193	128 054
Célibataire (non pacsé)	163	109 600	158	103 499
Divorcé (non pacsé)	3	2 239	3	2 239
Veuf (non pacsé)	5	3 337	5	3 337
Pacsé	-	-	7	8 087
Total non-répondants	366	245 216	366	245 216

Champ : personnes en ménage ordinaire ménage de 18 ans et plus (âge au 1/1/2008), vivant en couple.
 Source : ERFS 2007



3 - RÉSULTAT FINAL DES CORRECTIONS

Le nombre d'observations imputées à « pacsé » est très faible : 11 pour l'exercice 2007, qui représentent 10 034 personnes. Cela modifie par conséquent très peu le nombre total de pacsés et leur proportion parmi les personnes de 18 ans ou plus (tableau 10). La très grande majorité des cas indéterminés sont imputés à « célibataires ». Au total en 2007 le nombre estimé de personnes pacsées est de 518 061 et leur proportion parmi les personnes de 18 ans ou plus en ménage ordinaire est de 1,1 %. C'est aussi le cas pour toutes les années de 2003 à 2008 : l'imputation modifie peu le nombre de pacsés (tableau 11).

Tableau 10 : Situation conjugale des individus de 18 ans ou plus, présents dans l'ERFS selon leur déclaration fiscale, avant et après imputation

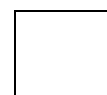
Situation conjugale	Avant correction			En prenant le statut matrimonial de l'EEC si manquant			Après correction		
	Effectif non pond	Effectif pondéré	%	Effectif non pond	Effectif pondéré	%	Effectif non pond	Effectif pondéré	%
Mariés	34 366	23 348 956	49,6	34 698	23 575 570	50,1	34 634	23 530 481	50,0
Célibataires (non pacsés)	15 100	11 405 736	24,2	20 786	15 188 906	32,2	20 903	15 264 900	32,4
Divorcés (non pacsés)	5 674	4 197 901	8,9	5 743	4 240 720	9,0	5 727	4 230 582	9,0
Veufs (non pacsés)	5 038	3 487 494	7,4	5 184	3 584 363	7,6	5 136	3 553 562	7,5
Pacsés	627	508 027	1,1	627	508 027	1,1	638	518 061	1,1
Personnes à charge	3 352	2 091 060	4,4						
Indéterminée	2 881	2 058 412	4,4						
Total	67 038	47 097 586	100,0	67 038	47 097 586	100,0	67 038	47 097 586	100,0

Champ : France métropolitaine, personnes en ménage ordinaire de 18 ans ou plus, âge au 1/1/2008.
Source : ERFS 2007

Tableau 11 : Pacsés parmi les individus de 18 ans ou plus, présents dans l'ERFS, avant et après imputation de 2003 à 2008

année ERFS	Avant imputation			Après imputation		
	Effectif dans l'ERFS	Effectif pondéré	En %	Effectif dans l'ERFS	Effectif pondéré	En %
2003	37	32 295	0,1%	37	32 295	0,1%
2004	192	148 253	0,3%	196	150 524	0,3%
2005	327	264 709	0,6%	336	269 992	0,6%
2006	451	355 122	0,8%	462	363 636	0,8%
2007	627	508 027	1,1%	638	518 061	1,2%
2008	915	729 539	1,6%	936	743 295	1,7%

Champ : France métropolitaine, personnes en ménage ordinaire de 18 ans ou plus, âge au 1^{er} janvier.
Source : ERFS 2003 à 2008



4 - COMPARAISONS AVEC LES DONNÉES DU RECENSEMENT

La source de référence pour les situations conjugales et familiales étant le recensement de la population (RP), il est important de vérifier que les situations familiales et conjugales issues de l'ERFS sont comparables à celles du RP.

A - Structure par type de famille

Du point de vue de la structure par type de famille, la répartition de la population des 18 ans et plus selon le type de ménage de l'ERFS 2006 est très proche de celle du RP au 1/1/2007 (tableau 12).

L'ERFS est calée sur la population des ménages ordinaires par sexe et âge quinquennal au 15 novembre (calculée par la division « Enquêtes et Etudes Démographiques » à partir du RP), le nombre de ménages ordinaires au 15 novembre et les masses de revenus fournis par les fichiers fiscaux. Dans l'EEC, la population des ménages ordinaires détaillée par sexe et âge quinquennal au niveau régional est utilisée comme information de calage.

Les répartitions par type de ménage dans l'ERFS et le RP sont similaires. Cette répartition est également très proche de celle de la vague du quatrième trimestre 2006 de l'enquête emploi (EEC), de laquelle l'ERFS est issue. Les répartitions de l'EEC et l'ERFS ne sont pas strictement identiques car les pondérations ne sont pas exactement les mêmes dans les deux enquêtes (elles prennent en compte les revenus dans l'ERFS et la non-réponse totale en cas de non appariement d'aucun des membres du ménage répondant à l'EEC). De plus, les ménages étudiants, qui sont exclus de l'EEC, sont pris en compte dans l'ERFS, de même que les personnes qui ont une pondération nulle à l'EEC (vivant dans un ménage avec un membre répondant, ne vivant pas en permanence dans le logement) à qui l'on affecte la pondération de leur ménage. Enfin, les situations conjugales et familiales ont pu évoluer entre mi-novembre 2006 (quatrième trimestre de l'EEC) et le 1^{er} janvier 2007 (ERFS).

Tableau 12 : Répartition de la population de plus de 18 ans vivant en ménage, par type de ménage

	ERFS 2006		EEC T4 2006		RP 2007	
Personne seule	8 869 317	19,0%	8 533 161	18,2%	8 755 402	18,7%
Famille monoparentale	3 395 314	7,3%	3 324 317	7,1%	3 492 899	7,5%
Couple sans enfant	14 223 456	30,4%	14 372 964	30,7%	14 394 218	30,8%
Couple avec enfants	18 469 703	39,5%	18 723 156	39,9%	18 048 997	38,6%
Ménage complexe	1 837 180	3,9%	1 928 973	4,1%	2 083 273	4,5%
Total	46 794 970	100%	46 882 571	100%	46 774 789	100,0%

Source : ERFS 2006, RP 2007, EEC T4 2006

Champ : France métropolitaine, ménages, 18 ans ou plus, âge au 1/1/2007

Lecture : les individus vivant dans une famille de deux adultes en couple avec des enfants représentent 38,6 % de l'ensemble des individus vivant en ménage ordinaire, selon le RP 2007.

B - Proportion d'individus en couple

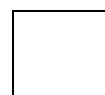
Les proportions de personnes vivant en couple dans le RP et dans l'ERFS sont proches, quel que soit l'âge des individus (tableau 13). La variable MOCO est utilisée pour le RP, NOICON (non vide) pour l'ERFS et l'EEC. Entre 18 et 39 ans, tranche d'âges retenue pour faire le portrait des pacsés, portrait comparé à celui des personnes mariées, la proportion de personnes en couple est très légèrement supérieure dans le RP avant 25 ans et légèrement inférieure après 25 ans (graphique 2). Les résultats de l'EEC sont similaires à ceux de l'ERFS. L'âge retenu est l'âge au 1/1/2007.

Tableau 13 : Part (en %) d'individus en couple

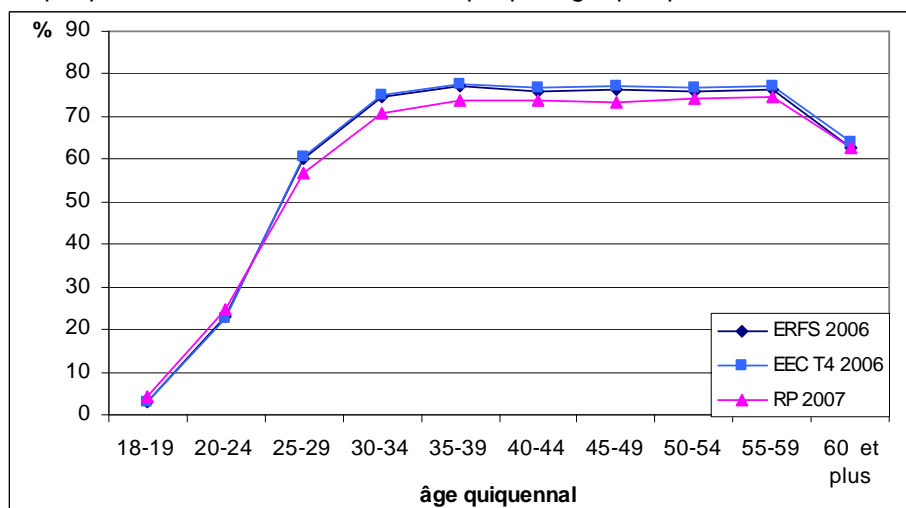
	ERFS 2006	EEC T4 2006	RP 2007	EAR 2007
18 ans et plus	64,5	65,2	63,1	63,1
dont : 18 - 39 ans	54,5	54,8	52,9	52,9

Source : ERFS 2006, RP 2007, EEC T4 2006

Champ : France métropolitaine, ménages, âge au 1/1/2007



Graphique 2 : Part des individus en couple par âge quinquennal



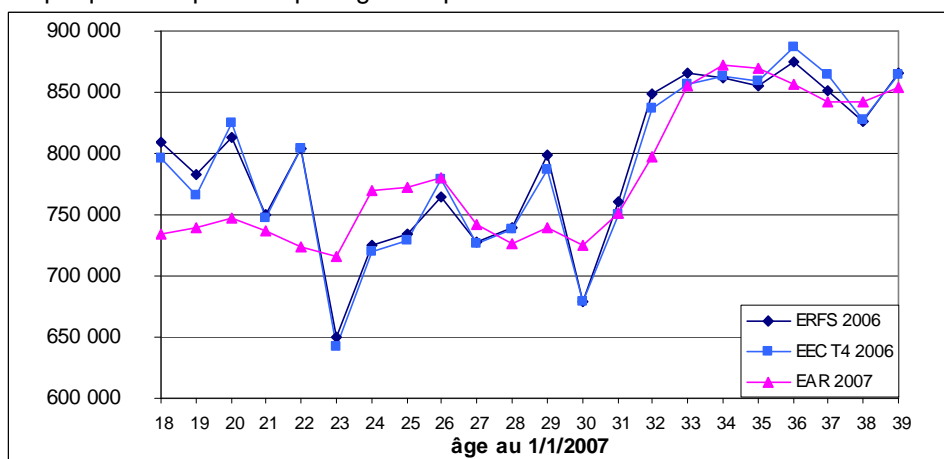
Source : ERFS 2006, RP 2007, EEC T4 2006
 Champ : France métropolitaine, ménages, 18 ans ou plus, âge au 1/1/2007

Ces différences de proportion de personnes en couple selon l'âge entre RP 2007 et l'ERFS 2006 (et quatrième trimestre 2006 de l'EEC) pourraient s'expliquer par le fait que les résultats du RP 2007 cumulent ceux de cinq années consécutives et lissent donc les données. Pour s'affranchir de cet effet, on peut se limiter à la seule EAR de janvier 2007 plus proche dans le temps que peut l'être le cumul RP 2007, construit à partir des cinq EAR de 2005 à 2009. Les résultats issus de l'EAR 2007 sont similaires à ceux du RP cumul 2007.

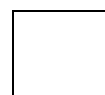
L'ERFS (ainsi que l'EEC) s'appuie sur un échantillon plus petit que celui des recensements, ce qui peut faire varier les résultats plus sensiblement pour l'ERFS que pour les recensements. Ainsi, la répartition de la population par âge dans les deux types de source suit la même tendance, mais est beaucoup plus lisse dans les enquêtes annuelles de recensement (graphique 3). L'allure de cette répartition par âge semble régulière avec les différentes EAR (graphique 4).

Il en est de même pour les proportions de personnes en couple selon l'âge détaillé dans l'EAR 2007, légèrement inférieure à celles de l'ERFS sans explication précise (graphique 5).

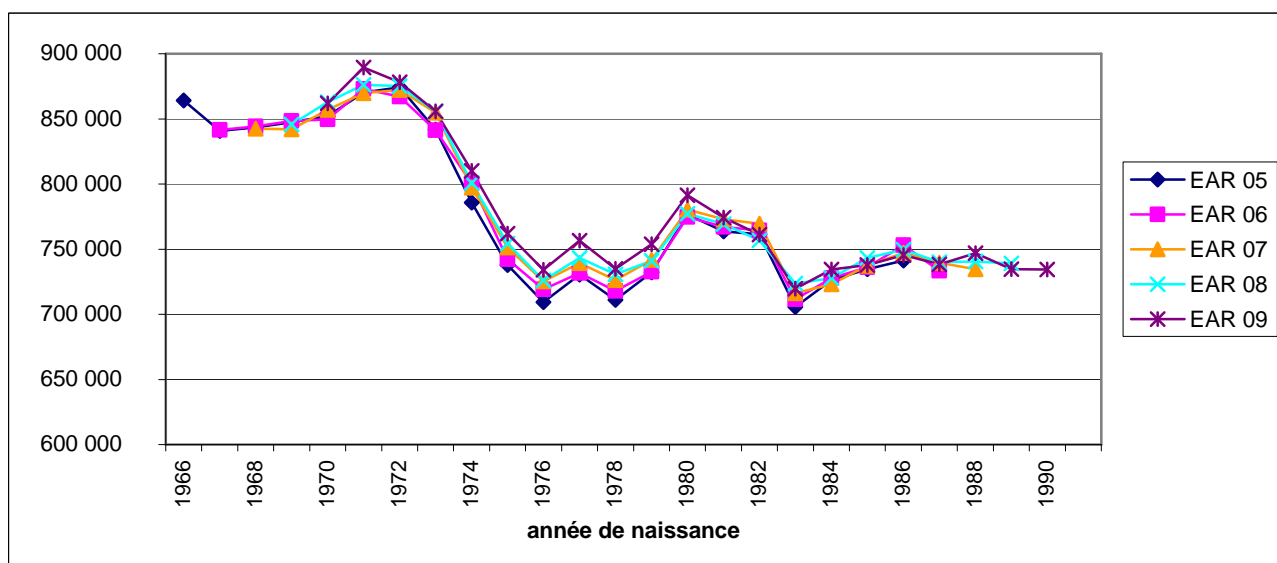
Graphique 3 : répartition par âge des personnes de 18 à 39 ans selon les sources



Source : ERFS 2006, RP 2007, EEC T4 2006
 Champ : France métropolitaine, ménages, 18 ans ou plus, âge au 1/1/2007
 Rq : la population de l'EAR inclut les étudiants en foyer, pour se rapprocher du champ couvert par l'enquête emploi sur laquelle s'appuie l'ERFS.



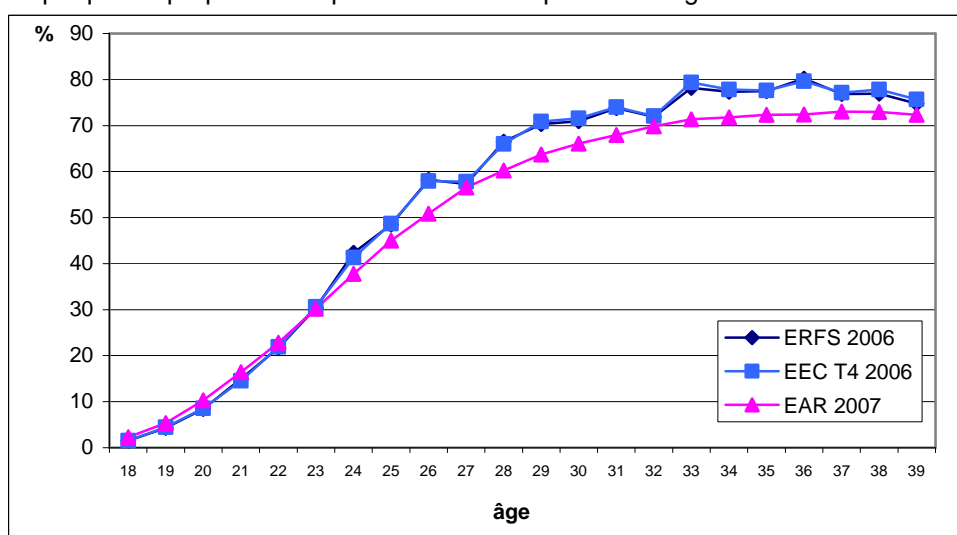
Graphique 4 : Répartition par âge des personnes de 19 à 39 ans dans les EAR 2005 à 2009



Source : EAR 2005 à 2009

Champ : France métropolitaine, ménages, 19 ans ou plus, âge au 1^{er} janvier.

Graphique 5 : proportion de personnes en couple selon l'âge et selon la source



Source : ERFS 2006, EAR 2007, EEC T4 2006

Champ : France métropolitaine, ménages, 18 ans ou plus, âge au 1/1/2007

En revanche, les répartitions des personnes en couple selon la région sont assez mal corrélées entre l'ERFS et l'EEC d'une part et le RP d'autre part (tableau 14 et graphique associé). L'enquête emploi, sur laquelle s'appuie l'ERFS n'est pas représentative au niveau régional. La diffusion de statistiques de PACS au niveau régional ne doit donc pas être tirée de la simple exploitation de l'ERFS, mais plutôt de l'exhaustif fiscal, très proche du recensement au regard de la situation conjugale (tableau 15 pour les mariés). La part, ou le nombre de personnes en couple n'est pas disponible dans l'Exhaustif fiscal. Afin de mettre en évidence les similitudes entre l'Exhaustif fiscal (utilisable par région sur les Pacs) et le RP au niveau régional, nous avons choisi de présenter le nombre de personnes mariées.

Toutefois, en utilisant l'Exhaustif fiscal, on ne pourra pas croiser directement les statistiques régionales avec les statistiques par diplôme. Les éléments d'explications pour expliquer les résultats régionaux risquent donc d'être rares.

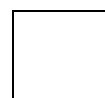
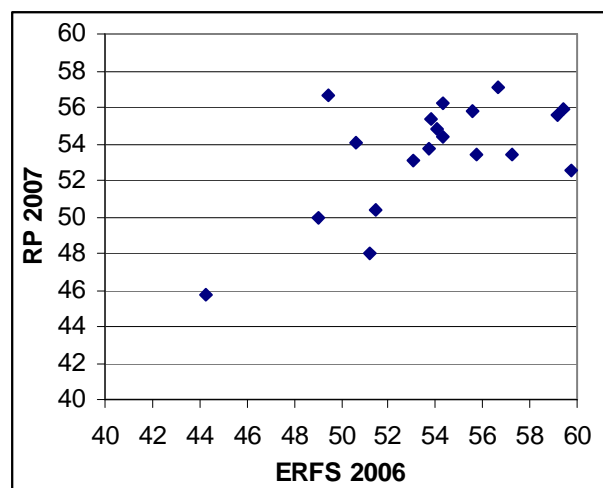


Tableau 14 : Proportion de personnes en couple par région (et graphique associé), triée selon le RP 2007

	ERFS 2006	EEC T4 2006	RP 2007
Corse	44,3	44,6	45,7
IDF	51,2	51,4	48
PACA	49,0	49,0	50
Languedoc-Roussillon	51,5	52,2	50,4
Midi-Pyrénées	59,8	59,8	52,5
Lorraine	53,1	52,9	53,1
Aquitaine	57,3	57,0	53,4
Nord-Pas-de-Calais	55,8	55,8	53,4
Limousin	53,8	53,0	53,7
Alsace	50,6	51,0	54,1
Rhône-Alpes	54,4	54,7	54,4
Auvergne	54,1	54,0	54,8
Champagne-Ardenne	53,8	54,8	55,4
Bretagne	59,1	59,7	55,6
Bourgogne	55,6	56,9	55,8
Franche-Comté	59,4	61,1	55,9
Haute-Normandie	54,4	55,2	56,2
Picardie	60,1	60,8	56,7
Poitou-Charentes	49,5	49,7	56,7
Centre	60,2	60,4	57
Basse-Normandie	56,6	56,6	57,1
Pays-de-la-Loire	60,7	61,0	58,3



Source : ERFS 2006, RP 2007, EEC T4 2006

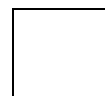
Champ : France métropolitaine, ménages, 18-39 ans, âge au 1/1/2007

Tableau 15 : Nombre de personnes mariées par région

	ERFS 2007	Exhaustif fiscal 2007	EAR 2008
Alsace	141 166	154 627	159 544
Aquitaine	224 132	191 489	204 426
Auvergne	88 985	81 169	87 485
Basse-Normandie	97 811	95 161	108 029
Bourgogne	110 793	104 713	111 832
Bretagne	219 234	207 597	222 263
Centre	163 635	174 209	187 901
Champagne-Ardenne	99 083	92 846	100 114
Corse	12 371	14 678	19 237
Franche-Comté	78 786	86 688	91 523
Haute-Normandie	134 989	132 039	140 298
IDF	973 766	966 377	1 008 442
Languedoc-Roussillon	188 710	154 685	165 987
Limousin	46 927	40 163	43 735
Lorraine	207 935	172 595	182 051
Midi-Pyrénées	204 727	171 667	174 282
Nord-Pas-de-Calais	351 041	325 921	342 972
PACA	332 216	311 976	327 763
Pays de la Loire	260 469	261 724	276 044
Picardie	140 517	139 072	150 551
Poitou-Charentes	102 821	104 319	113 491
Rhône-Alpes	433 465	476 141	510 039
total	4 613 579	4 459 856	4 728 009

Source : ERFS 2007, Exhaustif fiscal 2007, EAR 2008

Champ : France métropolitaine, ménages, 18-39 ans, âge au 1/1/2007



C - Proportion d'individus mariés

Les écarts entre les parts de mariés dans l'ERFS/EEC et le recensement sont faibles (tableau 16). Pour l'ERFS, la situation conjugale est issue des données fiscales. Les proportions de mariés par âge du RP et de l'ERFS sont très proches (tableau 17). La corrélation entre ERFS 2006 et le RP 2007 pour la proportion, selon la région, de personnes mariées (de 18 à 39 ans) est un peu meilleure que pour la proportion de personnes en couple, mais reste assez faible (tableau 18).

Tableau 16 : Part (en %) d'individus mariés

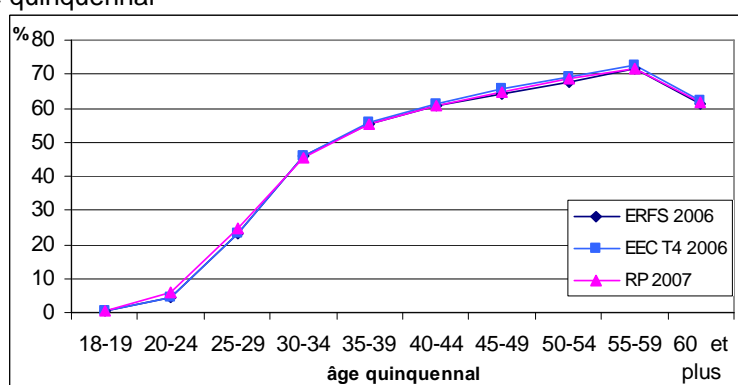
	ERFS 2006	EEC T4 2006	RP 2007
18 ans et plus	51,3	52,2	52
dont : 18 - 39 ans	30,1	30,4	30,9

Source : ERFS 2006, RP 2007, EEC T4 2006

Champ : France métropolitaine, ménages, 18 ans et plus, âge au 1/1/2007

Tableau 17 : Proportion d'individus mariés par âge quinquennal

	ERFS 2006	EEC T4 2006	RP 2007
18-19	0,4	0,5	0,7
20-24	4,4	4,4	5,8
25-29	23,2	23,2	24,5
30-34	45,8	46,1	45,4
35-39	55,2	55,6	55,2
40-44	60,5	61,3	60,9
45-49	64,4	65,6	64,9
50-54	67,8	69,0	68,8
55-59	71,6	72,7	71,5
60 et plus	61,1	62,2	61,5

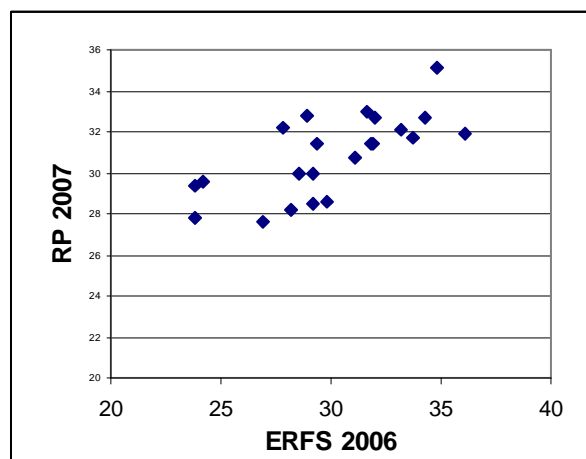


Source : ERFS 2006, RP 2007, EEC T4 2006

Champ : France métropolitaine, ménages, 18 ans et plus, âge au 1/1/2007

Tableau 18 : Proportion de personnes mariées par région (et graphique associé), triée selon le RP 2007

	ERFS 2006	EEC 2006 T4	RP 2007
Alsace	34,8	34,7	35,1
Aquitaine	29,2	29,0	28,5
Auvergne	23,8	23,6	29,4
Basse-Normandie	33,7	33,3	31,7
Bourgogne	31,8	32,2	31,4
Bretagne	31,1	31,3	30,7
Centre	36,1	36,3	31,9
Champagne-Ardenne	31,9	32,7	31,4
Corse	28,2	29,3	28,2
Franche-Comté	28,9	29,2	32,8
Haute-Normandie	29,4	30,0	31,4
IDF	29,2	29,8	30
Languedoc-Roussillon	29,8	30,5	28,6
Limousin	26,9	26,8	27,6
Lorraine	27,8	27,6	32,2
Midi-Pyrénées	23,8	23,7	27,8
Nord-Pas-de-Calais	31,6	31,8	33
PACA	28,5	28,9	30
Pays-de-la-Loire	34,3	34,7	32,7
Picardie	33,2	33,2	32,1
Poitou-Charentes	24,2	24,4	29,6
Rhône-Alpes	32,0	32,1	32,7



Source : ERFS 2006, RP 2007, EEC T4 2006

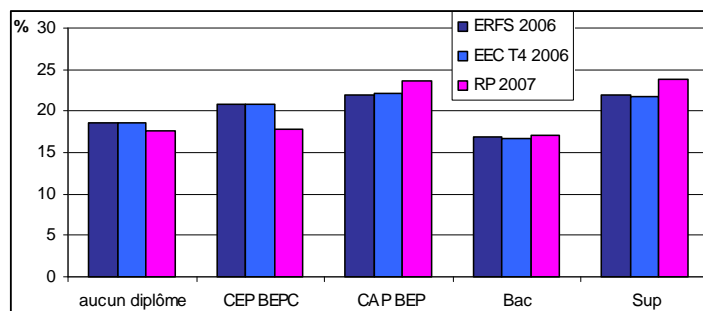
Champ : France métropolitaine, ménages, 18 - 39 ans, âge au 1/1/2007

D - Répartition de la population par diplôme

La répartition des 18 ans et plus (et des 18-39 ans) par diplôme dans les deux sources est relativement similaire (tableau 19). Un peu plus d'individus ont le CEP ou le BEPC dans l'ERFS que dans le RP (22% vs 18%).

Tableau 19 : Répartition de la population par diplôme

	ERFS 2006	EEC T4 2006	RP 2007
aucun diplôme	18,5	18,5	17,6
CEP BEPC	20,9	20,9	17,9
CAP BEP	22,0	22,1	23,6
Bac	16,8	16,7	17,0
Sup	21,9	21,8	23,9



Source : ERFS 2006, RP 2007, EEC T4 2006

Champ : France métropolitaine, ménages, 18 ans et plus, âge au 1/1/2007

Les proportions d'individus en couple et de personnes mariées, par diplôme, sont peu différentes dans le recensement de 2007 et l'ERFS de 2006. Si le champ est restreint aux 18-39 ans, les écarts s'accroissent (tableaux 20 et 21). Les résultats de l'EEC sont légèrement supérieurs à ceux de l'ERFS et du RP.

Tableau 20 : Part des individus en couple par diplôme

	ERFS 2006	EEC T4 2006	RP 2007
aucun diplôme	62,2	63,2	60,2
CEP BEPC	63,4	64,3	61,8
CAP BEP	70,6	71,2	68,2
Bac	56,0	56,5	57,4
Sup	67,9	68,3	65,1

Source : ERFS 2006, RP 2007, EEC T4 2006

Champ : France métropolitaine, ménages, 18 ans et plus, âge au 1/1/2007

	ERFS 2006	EEC T4 2006	RP 2007
aucun diplôme	55,6	56,4	53,3
CEP BEPC	44,2	44,5	38,4
CAP BEP	59,6	59,9	56
Bac	43,0	43,2	45,2
Sup	62,8	62,9	58,9

Source : ERFS 2006, RP 2007, EEC T4 2006

Champ : France métropolitaine, ménages, 18-39 ans, âge au 1/1/2007

Tableau 21 : Part des individus mariés par diplôme

	ERFS 2006	EEC T4 2006	RP 2007
aucun diplôme	52,7	53,6	53,3
CEP BEPC	56,2	57,3	57,1
CAP BEP	56,2	57,0	55,4
Bac	40,7	41,3	44,2
Sup	49,0	49,6	49,5

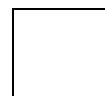
Source : ERFS 2006, RP 2007, EEC T4 2006

Champ : France métropolitaine, ménages, 18 ans et plus, âge au 1/1/2007

	ERFS 2006	EEC T4 2006	RP 2007
aucun diplôme	35,3	33,3	35,7
CEP BEPC	22,0	24,5	22,8
CAP BEP	33,5	33,8	32,1
Bac	24,1	22,1	24,9
Sup	32,6	35,4	34,2

Source : ERFS 2006, RP 2007, EEC T4 2006

Champ : France métropolitaine, ménages, 18-39 ans, âge au 1/1/2007



5 - COMPARAISONS AVEC LES DONNÉES DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

A - Comparaison des valeurs passées

En prenant le nombre de Pacs contractés et le nombre de Pacs dissous diffusés par le ministère de la Justice depuis leur apparition en 1999, on peut évaluer le nombre de Pacs « actifs » (tableau 22 et annexe pour les données détaillées et complémentaires). On en déduit le nombre d'individus pacsés en multipliant par 2 : fin 2008 le nombre de personnes pacsées est évalué par cette méthode à 888 000.

C'est plus que les 743 000 estimés par la source fiscale. En revanche, sur la période 2004-2008, dates pour lesquelles on peut estimer le nombre de pacsés par la déclaration fiscale, l'évolution est la même dans les deux sources et l'écart entre les deux séries d'estimation est assez stable autour de 115 000 individus en moyenne (tableau 23 et graphique associé). Cet écart inclut les migrations des personnes pacsées en France mais qui ne déclarent plus leurs impôts en France, les décès, mais résulte aussi (et surtout) du fait que les dissolutions des Pacs par mariage n'ont pas toutes été enregistrées dans les premières années du Pacs. Le nombre de Pacs dissous est donc sous-évalué pour ces années, ainsi que le nombre de pacsés, ce qui se répercute sur les années suivantes. L'écart entre les deux estimations reflète cette sous-estimation du nombre de Pacs dissous, et explique que l'estimation tirée de l'ERFS est, à juste titre, plus faible.

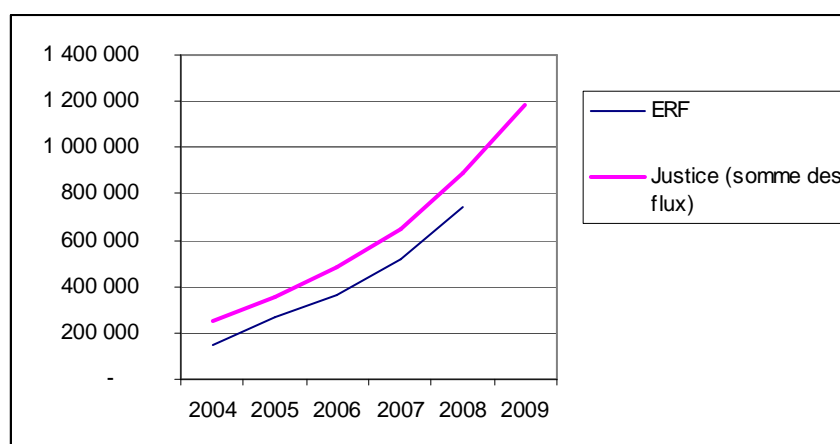
Tableau 22 : Nombre de pacs contractés et dissous, estimation du nombre d'individus pacsés

	Pacs contractés A	Pacs dissous B	Nombre de Pacs « actifs » au 31/12 $C_n = (A - B) + C_{n-1}$	Individus pacsés au 31/12 $D = 2 \times C$
1999	6 139	7	6 132	12 264
2000	22 108	620	27 620	55 240
2001	19 410	1 859	45 171	90 342
2002	24 979	3 143	67 007	134 014
2003	31 161	5 229	92 939	185 878
2004	39 576	6 935	125 580	251 160
2005	59 837	8 564	176 853	353 706
2006	76 680	9 470	244 063	488 126
2007	100 999	22 553	322 509	645 018
2008	144 716	23 299	443 926	887 852
2009	173 045	26 312	590 659	1 181 318

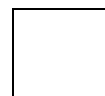
Source : Ministère de la justice
Champ : France métropolitaine

Tableau 23 : Écarts entre les estimations issues de l'enquête revenus fiscaux (ERF) et celles issues des données du ministère de la justice.

01/01	2004	2005	2006	2007	2008
ERF	150 524	269 992	363 636	518 061	743 295
Justice (somme des flux)	251 160	353 706	488 126	645 018	887 852
Écart	100 636	83 714	124 490	126 957	144 557



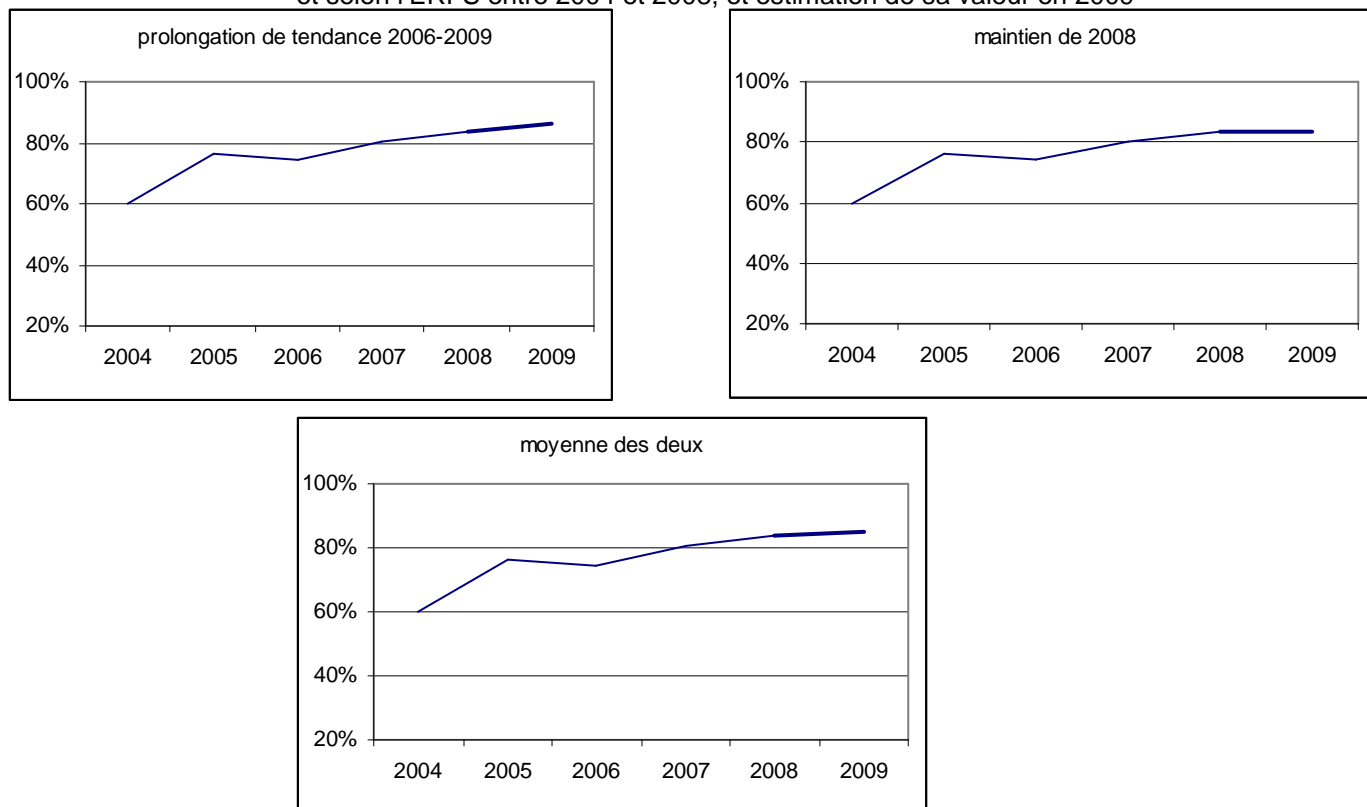
Source : ERFS, Ministère de la Justice
Champ : ERFS : France métropolitaine, population des ménages ; Ministère de la Justice : France métropolitaine



B - Estimation du nombre de pacsés au 31 décembre 2009

Puisque les deux évolutions sont proportionnelles, si l'on veut estimer le nombre de personnes pacsées au 31 décembre 2009, il s'agit alors d'estimer le coefficient de proportionnalité par lequel on doit multiplier le nombre de pacsés selon le ministère de la Justice, nombre obtenu en faisant la somme des flux. Ce coefficient augmente beaucoup jusqu'en 2005 mais reste ensuite beaucoup plus stable, autour de 80 %, en légère progression qui s'amortit chaque année, depuis 2005. Le maintien de la tendance moyenne observée depuis 2005 ne permet pas de prolonger cet amortissement progressif qu'on observe sur l'allure générale de la courbe (graphique 7) ; d'un autre côté, le maintien de la valeur de 2008 (à 83,7%) semble trop radical. On opte donc pour la moyenne de ces deux propositions, à 85,2 %. En appliquant ce coefficient à l'estimation obtenue par somme des flux du ministère de la Justice, on estime à 1 006 394 le nombre de pacsés au 31/12/2009 (graphique 8).

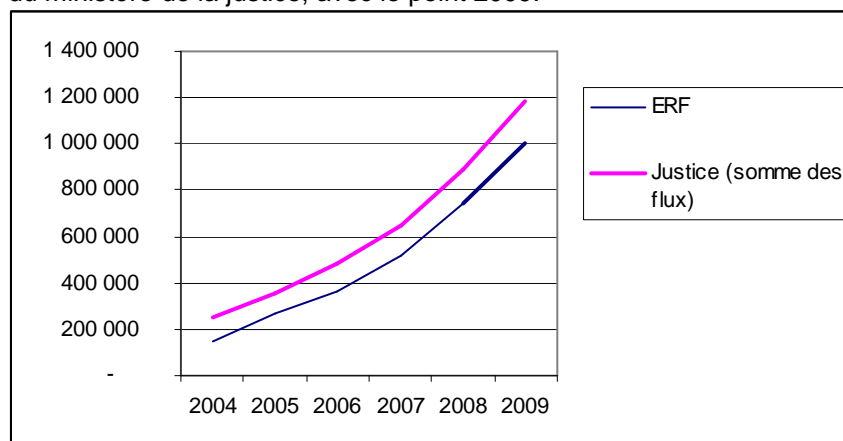
Graphique 7 : coefficients de proportionnalité entre le nombre de pacsés selon le ministère de la justice et selon l'ERFS entre 2004 et 2008, et estimation de sa valeur en 2009



Source : ERFS, Ministère de la Justice

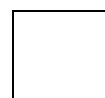
Champ : ERFS : France métropolitaine, population des ménages ; Ministère de la Justice : France métropolitaine

Graphique 8 : Estimations du nombre de pacsés, issues de l'enquête revenus fiscaux (ERF) et issues des données du ministère de la justice, avec le point 2009.



Source : ERFS, Ministère de la Justice

Champ : ERFS : France métropolitaine, population des ménages ; Ministère de la Justice : France métropolitaine



ANNEXE : Données détaillées et complémentaires

Chiffres clés sur le PACS - 2010 - estimations France entière suivant l'état de la collecte au 13/11/2010

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre de déclarations	6151	22276	19632	25311	31585	40093	60473	77362	102023	146030	174504
Age moyen au moment de l'enregistrement du PACS (en année)									32,0	33,4	33,3
Nombre de dissolutions	7	624	1872	3185	5292	7043	8690	9583	22783	23640	26779
Durée moyenne du PACS (en mois)									28,0	29,2	28,0
Nombre de délivrances de certificat de non-PACS *	2013	18862	61617	83255	104420	126473	191824	234665	289594	201226	15454
Nombre de demandes de tiers *	694	32529	307070	620542	841787	991862	1176109	1327984	1481739	761890	1512
Nombre de PACS conclus selon le sexe des partenaires									102023	146030	174504
homme-homme									3708	4780	4894
femme-femme									2509	3423	3549
homme-femme									95708	137820	166056
non renseigné									98	7	5
Nombre de dissolutions (rappel)	7	624	1872	3185	5292	7043	8690	9583	22783	23640	26779
Motif de dissolution du PACS :											
Commun accord des partenaires	0	447	1418	2607	4417	5892	7283	7776	10850	12778	16273
Demande unilatérale de l'un des partenaires	0	14	80	170	248	316	435	526	746	712	913
Mariage	0	88	246	307	504	741	841	1150	10781	9775	9277
Décès	1	39	59	55	68	72	98	124	371	350	288
A l'initiative du tuteur, d'un commun accord	0	0	0	0	1	0	0	1	0	1	4
A l'initiative du tuteur, demande unilatérale	0	0	0	2	0	0	1	1	1	0	1
non renseigné	6	36	69	44	54	22	32	5	34	24	23

Source : SDSE, Ministère de la Justice

* A compter du 1er juillet 2008, Certificats de non PACS et demandes de tiers relèvent maintenant principalement de l'activité des mairies.

Un million de pacsés début 2010

Emma Davie, division Enquêtes et études démographiques, Insee

Au 1^{er} janvier 2010, un million de personnes sont pacsées en France métropolitaine. Malgré une très forte progression depuis 10 ans, le nombre de personnes pacsées reste faible au regard de celui des personnes mariées ou en union libre. Ainsi, 3 % des 18-39 ans sont pacsés début 2009.

6 % des pacsés sont en couple avec une personne de même sexe début 2009 ; les deux tiers d'entre eux sont des hommes. La moitié des pacsés de 18 à 39 ans vivent sans enfant ; ce n'est le cas que de 15 % des personnes mariées.

Les couples de nationalités différentes sont rares parmi les pacsés : 2 %, contre 10 % des couples mariés.

Les personnes pacsées appartiennent plus souvent aux catégories sociales supérieures : 26 % sont cadres, alors que 15 % des mariés du même âge le sont. Elles sont également plus diplômées. Les couples pacsés sont, plus souvent que les couples mariés, composés de personnes issues des mêmes catégories sociales.

Les pacsés sont répartis de manière uniforme sur l'ensemble du territoire ; toutefois c'est dans le Sud-Ouest que leur proportion est la plus forte et en Corse qu'elle est la plus faible.

Depuis sa création fin 1999, le Pacte civil de solidarité (Pacs) est devenu une nouvelle forme de reconnaissance d'union, qui s'ajoute au concubinage et au mariage. Réformé en 2005 pour rapprocher le statut des pacsés de celui des mariés, notamment au niveau fiscal, il est de plus en plus prisé en France : en 2010, trois Pacs ont été conclus pour quatre mariages célébrés. Le nombre de Pacs conclus augmente plus vite que celui des dissolutions et le nombre de personnes encore pacsées est passé de 32 000 au 1^{er} janvier 2004 à un million au 1^{er} janvier 2010 en France métropolitaine (*graphique 1*). Le nombre de mariages recule en moyenne de 1 % par an depuis 2001, mais la progression des Pacs est telle qu'elle fait

plus que compenser cette baisse : le Pacs pourrait offrir à certains couples qui ne souhaitent pas (au moins dans l'immédiat) ou ne peuvent pas se marier, la possibilité d'officialiser leur union.

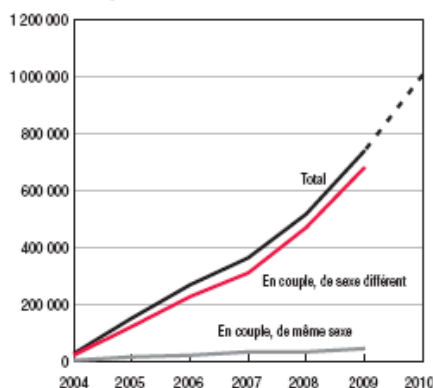
6 % des pacsés sont de même sexe

Le Pacs a été mis en place fin 1999. L'année suivante, en 2000, les contrats conclus entre personnes de même sexe ont été nombreux : ils représentaient 42 % des 22 500 couples pacsés cette année-là. Beaucoup de ces Pacs ont ensuite été dissous. Début 2004, seulement 5 000 personnes étaient encore pacsées avec une personne du même sexe, selon l'enquête « Revenus fiscaux et sociaux » (*sources*). Elles sont neuf fois plus début 2009, mais l'explosion du nombre de Pacs entre personnes de sexes différents a été telle qu'elles ne représentent plus que 6 % des pacsés. Les hommes représentent 64 % des couples pacsés de même sexe, et au 1^{er} janvier 2009, 28 000 hommes sont pacsés avec des hommes et 16 000 femmes avec des femmes.

3 % des 18-39 ans sont pacsés

Malgré une très forte progression, le nombre des pacsés reste faible au regard de celui des personnes mariées ou célibataires (*définitions*), aux âges où l'on se met en couple. Ainsi, au 1^{er} janvier 2009, 3 % des adultes de 18 à 39 ans sont pacsés.

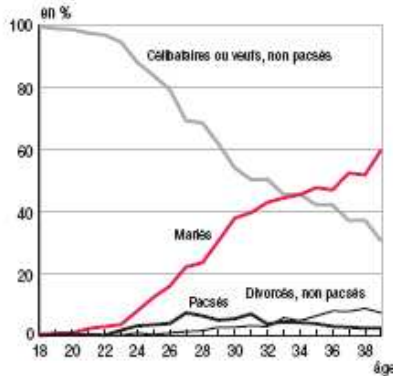
① Un million de personnes pacsées au 1^{er} janvier 2010



Lecture : au 1^{er} janvier 2009, 743 000 personnes étaient pacsées, dont 680 000 vivant en couple et de sexes différents, 44 000 en couple de même sexe, et 19 000 sans conjoint cohabitant.

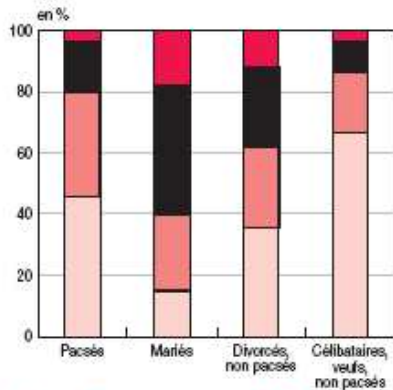
Champ : personnes en ménage ordinaire, France métropolitaine. Source : Insee, ERFS 2003 à 2008 ; Ministère de la Justice et des Libertés.

② Les pacsés restent très minoritaires



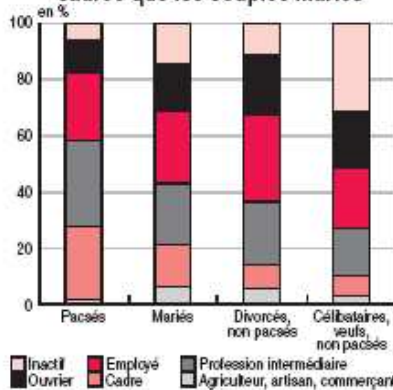
Lecture : sur 100 personnes de 27 ans au 1^{er} janvier 2009, 7 sont pacsées, 22 mariées, 69,5 célibataires non pacsés et 1,5 sont divorcées.
Champ : France métropolitaine, personnes de 18 à 39 ans en ménage ordinaire.
Source : Insee, ERFS 2008.

③ Presque la moitié des pacsés vivent sans enfant



Lecture : au 1^{er} janvier 2009, 46 % des pacsés de 18 à 39 ans vivent sans enfant.
Champ : France métropolitaine, personnes de 18 à 39 ans en ménage ordinaire.
Source : Insee, ERFS 2008.

④ Les pacsés sont plus souvent cadres que les couples mariés



Lecture : Au 1^{er} janvier 2009, 26 % des pacsés de 18 à 39 ans sont cadres.
Champ : France métropolitaine, personnes de 18 à 39 ans en ménage ordinaire.
Source : Insee, ERFS 2008.

C'est entre 27 ans et 31 ans que la proportion de pacsés est la plus forte, elle atteint 7 % (graphique 2). À 34 ans, il y a autant de personnes mariées que de célibataires (45,5 % chacun), alors que les divorcés (5 %) dépassent tout juste les pacsés (4 %). Après 34 ans, la proportion de personnes mariées croît toujours, alors que celle des célibataires continue de reculer. Les pacsés sont de moins en moins présents, contrairement aux divorcés. Parmi les personnes de 39 ans, 2 % sont pacsées, 60 % mariées et 7 % divorcées.

Les pacsés ont moins souvent des enfants que les couples mariés

Presque la moitié des pacsés (46 %) entre 18 et 39 ans vivent sans enfant (graphique 3). C'est trois fois plus que pour les mariés du même âge, qui sont seulement 15 % à ne pas vivre avec des enfants. Les pacsés étant généralement plus jeunes que les personnes mariées, il est possible qu'ils n'aient pas encore eu d'enfant. Entre 18 et 39 ans, 67 % des célibataires (seuls ou en union libre) vivent sans enfant. Si l'on se restreint aux célibataires en union libre, cette part est de 49 %. En termes de nombre d'enfants, le Pacs se situerait donc entre l'union libre et le mariage.

Parmi les personnes qui ont des enfants, les pacsés sont ceux qui en ont le moins

Parmi les personnes qui vivent avec des enfants, les pacsés ont en moyenne moins d'enfants que les couples mariés (tableau 1). Ainsi, parmi les personnes qui ont au moins un enfant, 62 % des pacsés de 18 à 39 ans n'ont qu'un enfant. C'est deux fois plus que pour les personnes mariées du même âge et qui ont des enfants : 29 % d'entre elles n'ont qu'un enfant. Les célibataires qui ont des enfants se placent entre ces deux catégories : 59 % ont un enfant, 11 % trois. Quel que soit l'âge des personnes (18-29 ans ou 30-39 ans), cet ordre en fonction des statuts matrimoniaux reste le même. Parmi les personnes qui vivent avec des enfants, les pacsés ne sont donc plus dans une situation intermédiaire entre les mariés et les célibataires, ils sont ceux qui en ont le moins. Il est possible que les couples pacsés se marient avant d'agrandir leur famille, le Pacs ne garantissant pas les mêmes droits que le mariage au regard de certaines lois sur la filiation et l'autorité parentale. Un couple pacsé ne peut pas, par exemple, adopter un enfant conjointement. Un couple pacsé composé d'un homme et d'une femme ne peut pas non plus avoir accès à une procréation médicalement assistée au même titre qu'un couple marié : le couple pacsé doit justifier

① Répartition des parents selon le nombre d'enfants et nombre moyen d'enfants

		En % selon le nombre d'enfants				Nombre moyen d'enfants
		1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus	Ensemble avec enfants	
Pacsés	18-39 ans	62	31	7	100	1,4
	dont : 18-29 ans	73	23	4	100	1,3
	30-39 ans	60	34	7	100	1,5
Mariés	18-39 ans	29	49	21	100	2,0
	dont : 18-29 ans	52	37	10	100	1,6
	30-39 ans	25	52	23	100	2,0
Célibataires ou veufs non pacsés	18-39 ans	59	30	11	100	1,6
	dont : 18-29 ans	69	23	8	100	1,4
	30-39 ans	46	40	14	100	1,7
Divorcés non pacsés	18-39 ans	40	41	19	100	1,9
	dont : 18-29 ans	58	24	17	100	1,6
	30-39 ans	38	43	19	100	1,9

Lecture : au 1^{er} janvier 2009, 31 % des pacsés de 18 à 39 ans vivant avec au moins un enfant vivent avec deux enfants. En moyenne, les pacsés de 18 à 39 ans vivant avec au moins un enfant vivent avec 1,4 enfant.
Champ : France métropolitaine, personnes de 18 à 39 ans en ménage ordinaire et vivant avec des enfants.
Source : Insee, ERFS 2008.

2 Répartition des couples mariés et pacsés par nationalité des conjoints

en % des couples

	Nationalités des conjoints						Ensemble
	Étrangers	Mixtes		Français			
	Étranger + Étranger	Étranger + Français par acquisition	Étranger + Français de naissance	Français par acquisition + Français par acquisition	Français par acquisition + Français de naissance	Français de naissance + Français de naissance	
Couples pacsés	1	0	2	0	1	96	100
Couples mariés	5	2	8	2	5	78	100
Autres couples cohabitants	2	0	4	0	2	92	100
Ensemble	3	1	6	1	3	86	100

Lecture : au 1^{er} janvier 2009, 1 % des couples pacsés sont formés de deux étrangers.

Champ : France métropolitaine, couples cohabitants dont les deux conjoints sont âgés de 18 à 39 ans, en ménage ordinaire.

Source : insee, ERFS 2008.

au préalable de plus de deux ans de vie commune. Les conditions sont les mêmes que pour les couples en union libre.

Pacsés entre Français

Les couples de personnes de nationalités différentes sont rares parmi les pacsés cohabitants (tableau 2). Au 1^{er} janvier 2009, 96 % des couples pacsés sont des couples de Français de naissance, contre 78 % pour les couples mariés et 92 % pour ceux en union libre. Le Pacs permet de justifier d'une vie commune, d'une attache en France et contribue ainsi, par exemple, à l'obtention d'un titre de séjour. Mais il ne donne pas au conjoint d'un Français le droit de demander la nationalité française. En termes de nationalité, les couples mixtes sont ainsi cinq fois plus fréquents parmi les couples mariés (10 %) que parmi les

couples pacsés (2 %). Les couples pacsés unissant un Français de naissance et un Français par acquisition sont quasi inexistantes.

Des partenariats enregistrés existent dans beaucoup de pays d'Europe (encadré), mais ils restent peu courants à l'échelle mondiale : en 2009, ils n'existent pas en Asie et en Afrique, mis à part en Afrique du Sud. Depuis 2009 en France, les étrangers qui ont signé un pacte à l'étranger peuvent le faire enregistrer comme Pacs après validation du contrat. La proportion d'étrangers parmi les pacsés pourrait ainsi augmenter à l'avenir.

Les pacsés sont plus souvent cadres et diplômés du supérieur

Les pacsés sont plus fréquemment cadres ou professions intermédiaires. Début 2009, un quart des pacsés entre 18 et 39 ans sont cadres (26 %), contre 15 % des personnes mariées du même âge (graphique 4). À âge et nombre d'enfants équivalents, un cadre a deux fois et demi plus de chances d'être pacsé qu'une personne qui n'est pas cadre. La part des ouvriers ou des artisans est beaucoup plus faible parmi les pacsés que parmi les mariés et les divorcés.

Ces écarts entre catégories sociales se retrouvent au niveau des diplômes : entre 18 et 39 ans, trois personnes pacsées sur cinq sont diplômées du supérieur. À âge et nombre d'enfants équivalents, un diplômé du supérieur a cinq fois plus de chances d'être pacsé qu'une personne sans diplôme.

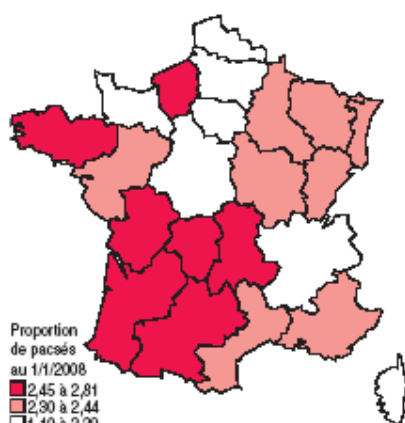
Avec un niveau d'études supérieur en moyenne aux personnes mariées ou en union libre, le niveau de vie (définitions) des pacsés est plus élevé que celui des mariés ou des concubins, quel que soit

leur âge : le niveau de vie médian des pacsés de 18 à 39 ans est de 24 000 euros par an, alors que celui des mariés atteint 20 000 euros et celui des concubins 19 000 euros. Au sein des couples pacsés de sexes différents, les revenus d'activité des conjoints sont plus homogènes que pour les couples mariés ou les couples en union libre. En effet, l'homogamie sociale, c'est-à-dire la formation des couples au sein du même groupe social, est beaucoup plus présente chez les pacsés que chez les mariés. 16 % des partenaires d'un Pacs sont issus de la même catégorie sociale, contre 11 % parmi les couples mariés.

Les habitants du Sud-Ouest plus fréquemment pacsés

C'est dans le Sud-Ouest que la proportion de pacsés est la plus forte. Au 1^{er} janvier 2008, 2,8 % des habitants de Midi-Pyrénées de 18 à 39 ans sont pacsés, contre 2,3 % en moyenne en France métropolitaine (carte). Viennent ensuite l'Auvergne et le Limousin, puis la Bretagne et l'Aquitaine (entre 2,5 % et 2,7 % des personnes de 18 à 39 ans). Les régions où les personnes de 18 à 39 ans sont le moins souvent pacsées sont la Corse (1,1 % des personnes de 18 à 39 ans au 1^{er} janvier 2008), la Picardie (2,0 %) et l'Île-de-France (2,1 %). La Corse mise à part, les disparités régionales sont donc minimes. Ces très faibles différences entre régions font que les écarts de formation et de qualification sont très peu corrélés avec la répartition régionale des pacsés sur le territoire : c'est en effet en Île-de-France et en Rhône-Alpes que la part des diplômés du supérieur est la plus élevée, deux régions où la proportion de

Les 18-39 ans résidant dans le Sud-Ouest sont plus souvent pacsés



Champ : France métropolitaine, ménages ordinaires, personnes de 18 à 39 ans.

Sources : insee, Exhaustif fiscal 2007, Enquête annuelle de recensement 2008.

Les pactes et partenariats de vie commune en Europe

Des partenariats accessibles aux personnes de même sexe existent dans 14 des 27 pays de l'Union Européenne en 2010. Ces partenariats sont cependant très différents d'un pays à l'autre.

Cinq pays ont adopté le mariage homosexuel : les Pays-Bas (en 2001), la Belgique (2003), l'Espagne (2005), la Suède (2009) et le Portugal (2010). Dans ces pays, un couple marié et de même sexe bénéficie des mêmes droits qu'un couple marié et dont les conjoints sont de sexes différents. Ces couples ont la possibilité d'adopter.

Neuf pays, dont la France, ont mis en œuvre un partenariat enregistré (*tableau*). Certains concernent tous les couples, comme le Pacs en France, mais la plupart sont restreints aux couples homosexuels. Les droits (notamment parentaux) liés à ces pactes diffèrent fortement d'un pays à l'autre : au Royaume-Uni, les droits sont similaires à ceux du mariage ; en revanche, en Slovénie, très peu de droits sont accordés aux signataires du partenariat.

Les différents types de partenariats en Europe

Partenariat sans mariage	Date d'entrée en vigueur	Population concernée
Danemark	1989	couples de même sexe
France	1999	tous les couples
Allemagne	2001	couples de même sexe
Finlande	2002	couples de même sexe
Luxembourg	2004	tous les couples
Royaume-Uni	2005	couples de même sexe
République tchèque	2006	couples de même sexe
Slovénie	2006	couples de même sexe
Hongrie	2009	couples de même sexe

pacées est inférieure à la moyenne nationale. Ni la proportion d'étrangers, ni celle des personnes mariées ou en couple n'expliquent par ailleurs la répartition régionale de la proportion de pacés.

Sources

L'enquête **Revenus fiscaux et sociaux** s'appuie sur les déclarations fiscales d'un échantillon représentatif des ménages de France métropolitaine issu de l'enquête Emploi de l'Insee. Les personnes enquêtées vivent en France métropolitaine et appartiennent à des ménages ordinaires (*définitions*). Le déclarant précise la situation du foyer fiscal dans sa déclaration, où figure la modalité « pacé ». La date de l'union n'est disponible que pour les unions célébrées dans l'année.

Les caractéristiques sociodémographiques sont issues des réponses à l'**enquête Emploi**. L'enquête la plus récente disponible est celle relative aux revenus de 2008 et fournit donc un nombre de pacés au 1^{er} janvier 2009. L'estimation au 1^{er} janvier 2010 est obtenue en y ajoutant les Pacs conclus en 2009 (les données provenant du ministère en charge de la Justice) et en retranchant une estimation faite par l'Insee des Pacs dissous en 2009. Avant 2008, tous les Pacs dissous n'ont pas été enregistrés dans les statistiques si bien que le nombre de pacés ne peut pas se déduire de la seule observation des flux de Pacs conclus et dissous depuis leur création. Le champ est dans la plupart des cas restreint aux personnes âgées de 18 à 39 ans. On ne peut se pacser qu'à partir de 18 ans. De plus, le Pacs existant depuis 1999, et dans l'optique de comparer les

pacés aux personnes mariées, les 40 ans et plus ont été écartés de l'analyse.

Définitions

Dans cette étude, une **personne célibataire** n'est ni mariée, ni pacée, ni divorcée. Elle peut vivre en couple, on parle alors de concubinage ou d'union libre, et avoir des enfants.

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Les UC sont calculées en attribuant 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un ménage. Le revenu disponible comprend les revenus déclarés à l'administration fiscale, les revenus financiers non déclarés, qui sont ici imputés (produits d'assurance-vie, livrets exonérés, PEL, ...), les prestations sociales perçues et la prime pour l'emploi. Le **niveau de vie médian** divise la population en deux groupes de taille égale : l'un composé de personnes qui ont un niveau de vie supérieur au niveau de vie médian, l'autre inférieur.

Un **ménage (ou ménage ordinaire)** désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne. Dans le cadre des comparaisons des caractéristiques des deux membres d'un couple, les couples non-cohabitants (qui n'habitent pas dans le même logement) n'ont pas pu être étudiés.

Bibliographie

Carrasco V., « Le pacte civil de solidarité : une forme d'union qui se banalise », *Infostat Justice* n° 97, octobre 2007.
Davie E., « Estimation du nombre annuel des individus pacés en France métropolitaine », *Document de travail*, Insee, à paraître.
Rault W., « L'invention du PACS - Pratiques et symboliques d'une nouvelle forme d'union », Presses de sciences Po, 2009.

INSEE PREMIERE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Pour vous abonner aux avis de parution : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=abonnements/liste-abonnements.htm>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIERE - Tarif 2011

Abonnement annuel : 81 € (France) 101 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature _____

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Philippe Cotis
Rédacteur en chef :
Gilles Rotman
Rédacteurs :
L. Bellin, A.-C. Morin,
C. Penel, C. Pfloter
Maquette : Miraille Brunet
Impression : Jouve
Code Sage IP111336
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2011



Création des tables

```

%macro tables(a);
/*on obtient la table indiv en fusionnant la table avec les variables ERFs
et celle avec les variables de l'EEC*/
data rf.indiv20&a;
    merge rf.ind&aerfs rf.indee&a ;
    by noindiv;
    situ_fam=substr(declar1,13,1); /*on récupère la situation familiale à
partir de l'identifiant de déclaration*/
    age20&a=20&a-naia;
run;
data rf.indiv20&a;
    set rf.indiv20&a;
    situ=situ_fam;
    if persfip="pac" then situ="PAC"; /*cas des personnes à charge*/
run;
data rf.adulte_rep&a; /*tables des répondants hors PAC*/
    set rf.indiv20&a;
    where declar1 ne "" and persfip ne "pac";
    if wprm=. then delete;
    age20&a=20&a-naia;
run;
data rf.adulte_non_rep&a; /*tables des non-répondants*/
    set rf.indiv20&a;
    where declar1="";
    if wprm=. then delete;
    age20&a=20&a-naia;
run;

title "&a";
proc freq data=rf.indiv20&a;
    tables situ/missing;
    weight wprm;
    where wprm ne . ;
run;
%mend tables;
%tables(06); %tables(07); %tables(08);

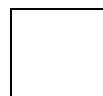
```

Cas des personnes de moins de 18 ans

```

%macro enfants(a);
data enfants&a;
    set rf.adulte_non_rep&a;
    where age20&a<18 and wprm ne .;
    if matri="1" then situ_fam="C";
    if matri="2" then situ_fam="M";
    if matri="3" then situ_fam="C";
    if matri="4" then situ_fam="C";
    if matri="" then situ_fam="C";
run;
title "enfants &a";
proc freq data=enfants&a;
    tables situ_fam;
    weight wprm;
run;
%mend enfants;
%enfants(06); %enfants(07); %enfants(08);

```



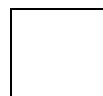
Cas des personnes de 18 ans ou +, à charge

```
%macro ad(a);
data pac&a;
  set rf.indiv20&a;
  where persfip="pac";
  if matri="1" then situ_fam="C";
  if matri="2" then situ_fam="M";
  if matri="3" then situ_fam="C";
  if matri="4" then situ_fam="C";
  if matri="" then situ_fam="C";
run;
%mend ad;
%ad(06); %ad(07); %ad(08);
```

Cas des personnes de 18 ans et +, ne vivant pas en couple dans le logement

```
/*on crée un modèle de correction en fonction de l'âge et du diplôme*/
proc format;
  value clage
    18-34="18-34"
    35-high="35 et +";
run;
proc format;
  value $dipl
    "10"="bac ou sup"
    "11"="bac ou sup"
    "30"="bac ou sup"
    "31"="bac ou sup"
    "33"="bac ou sup"
    "41"="bac ou sup"
    "42"="bac ou sup"
    "50"="inférieur au bac"
    "60"="inférieur au bac"
    "70"="inférieur au bac"
    "71"="inférieur au bac";
run;

%macro seuls(a);
/*on crée 1 strate pour chaque couple de modalités d'âge et de diplôme*/
data seuls_non_rep; /*tables des non répondants vivant seuls ds le logement*/
  set rf.adulte_non_rep&a;
  where noicon="" and age20&a>17;
run;
data stratel&a.s;
  set seuls_non_rep;
  where age20&a>17 and age20&a<35 and dip11>"45";
run;
data strate2&a.s;
  set seuls_non_rep;
  where age20&a>34 and dip11>"45";
run;
data strate3&a.s;
  set seuls_non_rep;
  where age20&a>17 and age20&a<35 and dip11<"45";
run;
data strate4&a.s;
  set seuls_non_rep;
  where age20&a>34 and dip11<"45";
run;
```

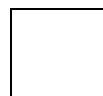


```

/*calcul de l'effectif cible de pacsés*/
title "pacsés répondants &a seuls pondéré";
proc freq data=rf.adulte_rep&a ;
    tables age20&a*dip11 / out=nb_pacses (rename=count=nbpacses
drop=percent);
    weight wprm;
    format age20&a clage.;
    format dip11 $dip1.;
    where situ_fam="0" and noicon = "" and wprm ne . and age20&a>17;
run;
title "répondants &a seuls pondéré";
proc freq data=rf.adulte_rep&a;
    tables age20&a*dip11 / out= total_rep (rename=count=totrep
drop=percent);
    weight wprm;
    format age20&a clage.;
    format dip11 $dip1.;
    where noicon = "" and age20&a>17;
run;
title "non-répondants &a seuls pondéré";
proc freq data=rf.adulte_non_rep&a;
    tables age20&a*dip11 / out= non_rep (rename=count=nonrep
drop=percent);
    format age20&a clage.;
    format dip11 $dip1.;
    weight wprm;
    where situ_fam="" and noicon = "" and wprm ne . and age20&a>17;
run;
data cible;
    set nb_pacses; set total_rep; set non_rep;
    eff_cible=nonrep*nbpacses/totrep;
run;
/*on crée un nombre aléatoire pour trier les strates*/
%do n=1 %to 4;
    data strate&n.&a.s;
        set strate&n.&a.s;
        nb = ranuni(0);
    run;
    proc sort data=strate&n.&a.s; by nb; run;
    data strate&n.&a.s; set strate&n.&a.s;
        alea=_n_;
    run;
%end;
%mend seuls;
%seuls(06);%seuls(07);%seuls(08);

/*on impute ensuite à « pacsé » les n premières observations pour que le
nombre de pacsés obtenu corresponde au nombre de pacsés cible(obtenu ci
dessus en appliquant la part de pacsés des répondants aux non-répondants)
Nombre d'observations à imputer à "pacsé" déterminé empiriquement en
considérant la somme des poids pour qu'elle s'approche le plus du nombre
cible*/
%macro seuls2(a);
data seuls&a; /*quand on a imputé d'après le modèle par âge et diplôme*/
    set stratel&a.s strate2&a.s strate3&a.s strate4&a.s;
    if situ_fam = "" and matri="1" then situ_fam="C"; /*pour les situations
familiales autres que "pacsé" on récupère le statut matri de l'EEC*/
    else if situ_fam = "" and matri="2" then situ_fam="M";
    else if situ_fam = "" and matri="3" then situ_fam="D";
    else if situ_fam = "" and matri="4" then situ_fam="V";
    else if situ_fam = "" and matri="" then situ_fam="C";
run;
%mend seuls2;
%seuls2(06);%seuls2(07);%seuls2(08);

```



Cas des personnes de 18 ans et +, en couple

```
/*reconstitution des couples*/
%macro conj(a);
data conj; /*on prend tous les individus qui vivent en couple*/
  set rf.indiv20&a;
  where noicon ne "" and age20&a>17 and wprm ne .;
  keep ident&a noi noicon wprm situ_fam tu99 age20&a declar1 noindiv
      matri quelfic lpr tu99 sexe dip11 matri;
  age20&a=20&a-naia;
run;

/*on reconstitue les couples*/
%do noi=1 %to 9;
  %do noicon=%eval(&noi+1) %to 10;
    data conj1;
      set conj;
      %if &noicon<10 %then %do; where noi = "0&noi" and noicon="
&noicon" %end;
      %else %do; where noi = "0&noi" and noicon="&noicon" %end;
      ;
    run;
    data conj2;
      set conj;
      %if &noicon<10 %then %do; where noi= "0&noicon" and noicon
=" &noi"; %end;
      %else %do; where noi = "0&noicon" and noicon="&noi" %end;;
      rename noi=noi2;
      rename noicon=noicon2;
      rename situ_fam=situ_fam2;
      rename age20&a=age20&a.2;
      rename noindiv=noindiv2;
      rename declar1=declar12;
      rename quelfic=quelfic2;
      rename lpr=lpr2;
      rename sexe=sexe2;
      rename dip11=dip2;
      rename tu99=tu992;
      rename matri=matri2;
    run;

    proc sort data=conj1;by ident&a; run;
    proc sort data=conj2;by ident&a; run;
    data couples&noi.&noicon.&a;
      merge conj1 (in=a) conj2 (in=b);
      by ident&a;
      if a and b;
    run;
  %end;
%end;

/*on met tous les couples ds une même table*/
data couples&a;
  set %do noi=1 %to 9;%do noicon=%eval(&noi+1) %to 10;
couples&noi.&noicon.&a %end; %end; ;
run;
%mend conj;
%conj(03); %conj(04); %conj(05); %conj(06); %conj(07); %conj(08);
```



Cas des personnes de 18 ans et +, vivant en couple et dont le conjoint a une situation familiale connue

```
%macro couples(a);
/*on attribue aux personnes dont la situfam manque la situfam de leur
conjoint si elle existe*/
data couples&a;
  set couples&a;
  if situ_fam="" and situ_fam2 = "C" and matri="1" then situ_famcor="C";
  if situ_fam="" and situ_fam2 = "C" and matri="2" then situ_famcor="M";
  if situ_fam="" and situ_fam2 = "C" and matri="3" then situ_famcor="D";
  if situ_fam="" and situ_fam2 = "C" and matri="4" then situ_famcor="V";

  if situ_fam="" and situ_fam2 = "D" and matri="1" then situ_famcor="C";
  if situ_fam="" and situ_fam2 = "D" and matri="2" then situ_famcor="M";
  if situ_fam="" and situ_fam2 = "D" and matri="3" then situ_famcor="D";
  if situ_fam="" and situ_fam2 = "D" and matri="4" then situ_famcor="V";

  if situ_fam="" and situ_fam2 = "M" then situ_famcor="M";
  if situ_fam="" and situ_fam2 = "O" then situ_famcor="O";

  if situ_fam="" and situ_fam2 = "V" and matri="1" then situ_famcor="C";
  if situ_fam="" and situ_fam2 = "V" and matri="2" then situ_famcor="M";
  if situ_fam="" and situ_fam2 = "V" and matri="3" then situ_famcor="D";
  if situ_fam="" and situ_fam2 = "V" and matri="4" then situ_famcor="V";

  if situ_fam2="" and situ_fam = "C" and matri2="1" then
situ_famcor="C";
  if situ_fam2="" and situ_fam = "C" and matri2="2" then
situ_famcor="M";
  if situ_fam2="" and situ_fam = "C" and matri2="3" then
situ_famcor="D";
  if situ_fam2="" and situ_fam = "C" and matri2="4" then
situ_famcor="V";

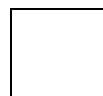
  if situ_fam2="" and situ_fam = "D" and matri2="1" then
situ_famcor="C";
  if situ_fam2="" and situ_fam = "D" and matri2="2" then
situ_famcor="M";
  if situ_fam2="" and situ_fam = "D" and matri2="3" then
situ_famcor="D";
  if situ_fam2="" and situ_fam = "D" and matri2="4" then
situ_famcor="V";

  if situ_fam2="" and situ_fam = "M" then situ_famcor="M";
  if situ_fam2="" and situ_fam = "O" then situ_famcor="O";

  if situ_fam2="" and situ_fam = "V" and matri2="1" then
situ_famcor="C";
  if situ_fam2="" and situ_fam = "V" and matri2="2" then
situ_famcor="M";
  if situ_fam2="" and situ_fam = "V" and matri2="3" then
situ_famcor="D";
  if situ_fam2="" and situ_fam = "V" and matri2="4" then
situ_famcor="V";
  if situ_fam2="" and situ_fam="" then situ_famcor="";

run;
/*Pour avoir tous les couples (1 ligne par individu) avec leur situation
familiale corrigée de celle du conjoint*/
data c&a;
  set rf.indiv20&a;
  where declar1="" and age20&a>17 and noicon ne "" and wprm ne .;

run;
proc sort data=couples&a; by noindiv;run;
proc sort data=c&a; by noindiv;run;
```




```

data c;
    merge couples&a c&a;
    by noindiv;
run;
%mend couples;
%couples(06);%couples(07);%couples(08);

```

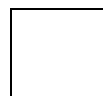
Cas des personnes de 18 ans et +, vivant en couple et dont le conjoint a une situation familiale aussi indéterminée

```

/*ie les individus pour lesquels la situation familiale est encore vide*/
%macro en_couple_missing(a);
proc format;
    value clage
        18-34="18-34"
        35-high="35 et +";
run;
data couples2;
    set couplescor2&a;
    where situ_famcor ="";
run;
/*on fait les 2 strates : 18-34 ans et 35 ans et plus*/
data stratel&a.c;
    set couples2;
    where age20&a>17 and age20&a<35 and situ_famcor="";
run;
data strate2&a.c;
    set couples2;
    where age20&a>34 and situ_famcor="";
run;
/*on crée un nombre aléatoire pour trier les strates*/
%do i=1 %to 2;
    data strate&n.&a.c;
        set strate&n.&a.c;
        nb = ranuni(0);
    run;
    proc sort data=strate&n.&a.c;; by nb; run;
    data strate&n.&a.c; set strate&n.&a.c;
    alea=_n_;
    run;
%end;

/*on regarde les réponses des répondants et les effectifs de non répondants
par âge pour calculer l'effectif cible de pacésés*/
title "pacésés répondants &a seuls pondéré";
proc freq data=rf.adulte_rep&a ;
    tables age20&a*dip11 / out=nb_pacses (rename=count=nbpacses
drop=percent);
    weight wprm;
    format age20&a clage.;
    format dip11 $dipl.;
    where situ_fam = "0" and noicon ne "" and wprm ne . and age20&a>17;
run;
title "répondants &a seuls pondéré";
proc freq data=rf.adulte_rep&a;
    tables age20&a*dip11 / out= total_rep (rename=count=totrep
drop=percent);
    weight wprm;
    format age20&a clage.;
    format dip11 $dipl.;
    where noicon ne "" and age20&a>17;
run;

```



```

title "non-répondants &a seuls non pondéré";
proc freq data=couples2;
  tables age20&a*dip11 / out= non_rep (rename=count=nonrep
  drop=percent);
  format age20&a clage.;
  format dip11 $dipl.;
  weight wprm;
  where situ_fam="" and noicon ne "" and wprm ne . and age20&a>17;
run;
data cible;
  set nb_pacses; set total_rep; set non_rep;
  eff_cible=nonrep*nbpacses/totrep;
run;
%mend en_couple_missing;
%en_couple_missing(06); %en_couple_missing(07); %en_couple_missing(08);

/*on impute ensuite à « pacsé » les n premières observations (même méthode
que précédemment)*/

```

Table finale corrigée

```

%macro tot(a);
data couplescorok2; /*quand on a imputé d'après le modèle par âge*/
  set stratel&a.c strate2&a.c ;
  if situ_famcor="0" then situ_fam="0";
  if situ_famcor ne "0" and matri="1" then situ_fam="C";
  if situ_famcor ne "0" and matri="2" then situ_fam="M";
  if situ_famcor ne "0" and matri="3" then situ_fam="D";
  if situ_famcor ne "0" and matri="4" then situ_fam="V";
run;
data couplescorok1; /*quand on a pu imputé à partir de la situfam du
conjoint*/
  set couplescor2&a;
  where situ_famcor ne "";
  situ_fam=situ_famcor;
run;

data rf.adulte_non_rep&a._cor;
  set enfants&a pac&a seuls&a couplescorok2 couplescorok1;
run;
data rf.pop_cor&a;
  set rf.adulte_rep&a rf.adulte_non_rep&a._cor;
run;
%mend tot;
%tot(06); %tot(07); %tot(08);

```

